



HUMANITÄRE STIFTUNG SRK
FONDATION HUMANITAIRE CRS
FONDAZIONE UMANITARIA CRS

Rapport annuel 2019

Les sept Principes fondamentaux

Humanité

Quelles que soient les circonstances, tout être humain est notre prochain.

Impartialité

Face à la détresse, les secours ignorent les distinctions de personnes.

Neutralité

L'aide humanitaire implique la confiance de chacun.

Indépendance

L'autonomie est le garant de nos Principes fondamentaux.

Volontariat

Une aide véritable ne saurait être que désintéressée.

Unité

Dans un même pays, il n'existe qu'une seule Société de la Croix-Rouge.

Universalité

Le Principe d'humanité s'applique au monde entier.

1. L'exercice 2019 de la Fondation humanitaire en bref

Nouvelles approbations

- En 2019, la Fondation humanitaire a validé 17 nouveaux projets et initiatives à hauteur de 15,84 mio de CHF (4,67 mio Suisse, 6,38 mio Etranger, 4,78 mio de contribution au CCR).

Suivi de projets en cours

- En 2019, la Fondation humanitaire a suivi 65 projets et initiatives en cours, qu'elle a financés à hauteur de 20,69 mio de CHF (6,39 mio Suisse, 9,51 mio Etranger, 4,78 mio de contribution au CCR).

Fortune

- En 2019, la Fondation humanitaire a enregistré un rendement de 13,13%. Dans un contexte de taux bas, les revenus nets directs ont cependant atteint «seulement» 13,3 mio de CHF.

Equipe

- En 2019, la Fondation humanitaire a accueilli Gérard Fischer au sein de son Conseil de fondation et Chistina Moser au sein de son secrétariat.

Fondation humanitaire CRS



Dieter Weber
Président du Conseil de fondation



Charlotte Gysin
Directrice

En sa qualité d'organe stratégique de la Fondation humanitaire CRS, le Conseil de la Croix-Rouge a avalisé le présent rapport annuel le 7 mai 2020.

Sommaire

1.	L'exercice 2019 de la Fondation humanitaire en bref.....	1
2.	Soutien à des projets	4
2.1	Dotations.....	4
a)	Procédure de validation.....	4
b)	Financement de programmes relevant des activités à l'étranger de la CRS7	
c)	Approbations extraordinaires.....	7
d)	Projets validés en 2019	8
2.2	Suivi des projets et programmes validés	11
a)	Mise en œuvre	11
b)	Impact	13
3.	Détail des projets financés.....	14
3.1	Projets en Suisse	14
a)	Santé et aide	14
b)	Intégration sociale	18
c)	Recherche et sauvetage bénévoles	23
d)	Grands axes généraux.....	26
e)	Les projets en Suisse en chiffres.....	28
3.2.	Contribution fixe au CCR.....	30
3.3.	Projets menés à l'étranger	30
a)	Mise en œuvre du programme 2019 de la CI	31
b)	Afrique / Moyen-Orient	32
c)	Asie.....	35
d)	Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes.....	36
e)	Europe	39
f)	Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger.....	40
g)	Les projets à l'étranger en chiffres	43
4.	Activité de placement: gestion de la fortune.....	45
4.1.	Placements et revenus de la fortune 2019	45
4.2.	Perspectives pour 2020.....	46
5.	Organisation de la Fondation humanitaire CRS	47
6.	Chiffres clés en CHF.....	48

2. Soutien à des projets

La vocation première de toute fondation est énoncée dans son but. Aussi son activité doit-elle être axée sur la réalisation optimale de celui-ci. Aux termes de l'acte de fondation, les trois buts poursuivis par la Fondation humanitaire sont les suivants:

- a) Assister la Croix-Rouge suisse (CRS) dans l'accomplissement de sa mission humanitaire, en Suisse et à l'étranger.
- b) Soutenir des projets du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- c) Participer à l'approvisionnement de la Suisse en produits sanguins sur la base du don de sang volontaire et gratuit ainsi qu'à la promotion de la recherche et du développement dans le domaine de la transfusion; soutenir les Sociétés sœurs étrangères dans la fixation et la garantie d'exigences de qualité et de sécurité dans ce même secteur. Ces contributions sont fournies exclusivement sur une base d'utilité publique et sans but commercial.

La dotation, grâce aux fonds générés par l'institution, du travail humanitaire, des projets et des programmes de la CRS et de ses organisations ainsi que du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est donc au cœur de l'activité de la Fondation humanitaire CRS. En font également partie des projets relevant du secteur transfusionnel en Suisse et à l'étranger, aucune distinction n'étant opérée entre les buts. En tant que fondation donatrice, la Fondation humanitaire apporte un soutien sous forme de contributions financières, sans intervenir elle-même sur le plan opérationnel.

2.1 Dotations

La Fondation humanitaire alloue chaque année des fonds à hauteur de ses revenus nets directs. Le budget de dotation ordinaire est destiné à la validation de requêtes nouvelles, au financement de la contribution aux programmes relevant des activités à l'étranger et au versement d'une contribution fixe au Conseil de la Croix-Rouge (CCR) au titre des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS.

a) Procédure de validation

Il y a deux échéances annuelles de dépôt de requêtes auprès de la Fondation humanitaire. Seuls les organes et organisations de la CRS et du Mouvement sont éligibles à un soutien. Cette restriction du cercle des candidats est conforme au but assigné à la Fondation, qui consiste non pas à soutenir l'aide humanitaire tous azimuts, mais à soutenir des projets et programmes humanitaires de la Croix-Rouge. Elle favorise par ailleurs l'établissement de relations durables facilitant la mise en correspondance des besoins et des attentes de chacun entre la Fondation et ses partenaires.

Le secrétariat de l'institution procède à l'enregistrement administratif des demandes de financement et à l'examen de leur conformité formelle et de leur exhaustivité. Tous les dossiers recevables font ensuite l'objet d'une évaluation et d'une délibération approfondies par la commission des demandes. Celle-ci formule un avis positif ou négatif à l'intention du Conseil de fondation, lequel statue en dernière instance. Voici les critères que les deux entités considèrent tout particulièrement, dans les limites du budget de dotation disponible:

1. Axes prioritaires

Les axes prioritaires définissent la stratégie de soutien de la Fondation. En tant qu'organe stratégique de la Fondation humanitaire, le CCR décline la Stratégie de la CRS en axes prioritaires, assurant ainsi la conformité de l'activité allocative de l'institution avec les orientations stratégiques retenues par la CRS. Les axes prioritaires 2014-2020 en vigueur ont été dérivés de la Stratégie 2020 de la CRS, dont ils reflètent toute l'étendue thématique.

Axes prioritaires 2014-2020 de la Fondation humanitaire CRS

1. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse
2. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse
3. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles
4. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé
5. Projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage
6. Projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse

2. Bénéfice visé pour les groupes cibles

Le bénéfice escompté pour les publics visés par le projet revêt une grande importance. En tant qu'organisation d'utilité publique, la Fondation humanitaire destine ses prestations de soutien à un cercle large et ouvert de bénéficiaires finaux. Tant le groupe cible que le bénéfice visé en sa faveur sont précisés dans le descriptif du projet. A travers la validation de projets clairement formulés, l'activité allocative de la Fondation se conçoit comme un soutien direct aux groupes cibles.

Voici les groupes cibles tels qu'énoncés dans la Stratégie 2020 de la CRS:

Groupes cibles en Suisse

1. Personnes socialement défavorisées, isolées et tributaires de mesures de protection, menacées ou frappées d'exclusion sociale ou d'exploitation
2. Personnes dont la santé est menacée ou altérée ou qui sont privées d'un accès adéquat aux soins
3. Personnes âgées ou fragiles vivant à domicile et tributaires d'une assistance, ainsi que leurs proches
4. Familles, enfants et adolescents qui ont besoin d'un soutien
5. Requérants d'asile, personnes admises à titre provisoire, réfugiés reconnus et sans-papiers
6. Personnes tributaires de premiers secours, de prestations de sauvetage ou d'une aide d'urgence

Groupes cibles à l'étranger

7. Personnes menacées ou frappées par des catastrophes ou des crises
8. Personnes et groupes de population particulièrement défavorisés, privés d'un accès adéquat aux soins

3. Répartition appropriée

En 2015, le CCR a recommandé d'affecter le budget de dotation disponible pour des projets à parts égales entre la Suisse et l'étranger. Il s'agit du reste d'une pratique de longue date de la Fondation humanitaire. Outre ce souci d'égalité de traitement entre la Suisse et l'étranger, la Fondation humanitaire veille aussi, en fonction des requêtes déposées, à une répartition équilibrée entre les organisations requérantes et les causes.

4. Rapport entre appui à long terme et financement de lancement

L'équilibre ne se conçoit pas seulement entre zones géographiques, causes défendues et organisations responsables. La Fondation veille aussi à ce que ses fonds ne soient pas exagérément captés par des démarches de longue haleine dont la pérennisation, faute d'autres sources de financement, nécessite des rallonges budgétaires. Il convient de maintenir un équilibre, afin de réserver suffisamment de fonds au financement d'initiatives novatrices.

5. Possibilités financières de l'organisation requérante

Dans le cadre de l'examen des requêtes, la Fondation humanitaire tient compte des chiffres-clés financiers des organisations requérantes et attend de leur part un apport proportionné sur leurs fonds propres, pour autant qu'elles disposent de ressources financières.

b) Financement de programmes relevant des activités à l'étranger de la CRS

Bien qu'aux termes du règlement de la Fondation, des Sociétés nationales étrangères, le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soient également éligibles à un soutien, les coopérations directes entre la Fondation et des partenaires étrangers restent rares, le savoir-faire et les ressources humaines requis par l'encadrement de partenaires internationaux faisant défaut à l'institution. L'essentiel des fonds alloués à des projets et au travail humanitaire de la Croix-Rouge à l'étranger transite donc par le département Coopération internationale (CI) de la CRS. Si la CI collabore sur le terrain avec des partenaires locaux le plus souvent issus du Mouvement, elle est seule comptable de la mise en œuvre à la Fondation humanitaire.

La CI intervient dans une trentaine de pays à travers des projets relevant des domaines de la santé et de la prévention de catastrophes. Les activités de la CI sont planifiées sous forme de programmes quadriennaux encadrés et cofinancés par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Afin de jouir d'une plus grande souplesse dans l'affectation des fonds, la Fondation humanitaire est, à l'instar de la DDC, passée en 2018 du financement de projets à celui de programmes. Au lieu de répondre à des requêtes spécifiques de la CI en allouant à chaque fois une enveloppe à un projet, elle fournit une contribution annuelle globale au programme entier. Dans l'intérêt des groupes cibles, les fonds peuvent être affectés là où les besoins sont les plus grands ou là où les conditions de mise en œuvre sont les plus favorables. L'affectation au programme concret de la CI assure cependant que les fonds sont bien destinés aux groupes cibles de la CRS à l'étranger (personnes menacées ou frappées par des catastrophes ou des crises, personnes et groupes de la population particulièrement défavorisés, privés d'un accès adéquat aux soins). Thématiquement aussi, la CI n'a pas toute latitude et reste liée à la planification conformément au programme. Des budgets sont présentés au préalable, les rapports rendant compte des zones et des projets bénéficiaires.

Tant la planification que la mise en œuvre sont concertées chaque semestre entre la commission des demandes et la direction de la CI. Le respect des prescriptions de la Fondation humanitaire est ainsi assuré.

Sur proposition de la commission des demandes, le Conseil de fondation statue sur les contributions annuelles aux programmes. Sur recommandation du CCR, les fonds en provenance du budget ordinaire de dotation destinés aux projets sont répartis à parts égales entre la Suisse et l'étranger. Si un projet à l'étranger soumis par un autre requérant est approuvé, la contribution au programme se réduit d'autant.

c) Approbations extraordinaires

Dans la mesure où le capital libre disponible est suffisant, le règlement de la Fondation permet de consentir des dotations en plus des versements sur le budget de dotation ordinaire. Cette disposition dérogatoire donne à l'institution

les moyens de répondre de façon appropriée à des situations ou à des besoins particuliers. Condition préalable à ces dotations extraordinaires, la réalité d'un contexte particulier est établie chaque fois par décision des organes de la Fondation. Ces approbations exceptionnelles incombent au Conseil de fondation, sachant que le montant octroyé est plafonné à 10% du capital libre et que le projet candidat à un financement doit être conforme aux axes prioritaires. Le financement de projets dépassant ce cadre requiert l'aval conjoint du Conseil de fondation et du CCR.

Au cours des années passées, diverses dotations extraordinaires ont été consenties. D'une part, des initiatives particulières, telles que la création d'un fonds de solidarité en faveur de personnes infectées par des produits sanguins ou la pérennisation financière de la Garde d'enfants à domicile (GED) en ont bénéficié. D'autre part, des fonds dits libres, grâce auxquels des fonds additionnels sont débloqués à des fins déterminées, ont été constitués. Un projet isolé s'inscrivant dans un fonds libre doit concrètement être validé par le Conseil de fondation. Actuellement, les fonds libres sont au nombre de trois:

- **Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger**
Un fonds doté de 18,7 mio de CHF a été créé pour la mise en œuvre de projets transfusionnels à l'étranger. A travers ce fonds libre, la Fondation humanitaire renoue avec ses origines, puisque sa fortune provient de l'activité transfusionnelle, tout en érigeant l'approvisionnement des personnes privées d'un accès adéquat aux soins en priorité stratégique de ses activités à l'étranger. Ce crédit-cadre a permis jusqu'ici de financer 20 projets à hauteur de 16,5 mio de CHF.
- **Mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS**
Un montant de 10 mio de CHF a également été débloqué sous la forme d'un fonds libre en soutien à des mesures spécifiques de mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. «Avenir Formation», «Aide aux familles» et «Projet stratégique Santé» sont autant de vastes initiatives stratégiques qui en bénéficient.
- **Garantie du budget de dotation**
Le Conseil de fondation a alloué en tout 19,39 mio de CHF destinés à majorer le budget de dotation ordinaire quand les revenus nets escomptés sont en-deçà du minimum requis de 15 mio de CHF. Ce troisième fonds libre confère aux interlocuteurs de la Fondation humanitaire une sécurité de planification pour les années suivantes en cas de contraction des revenus.

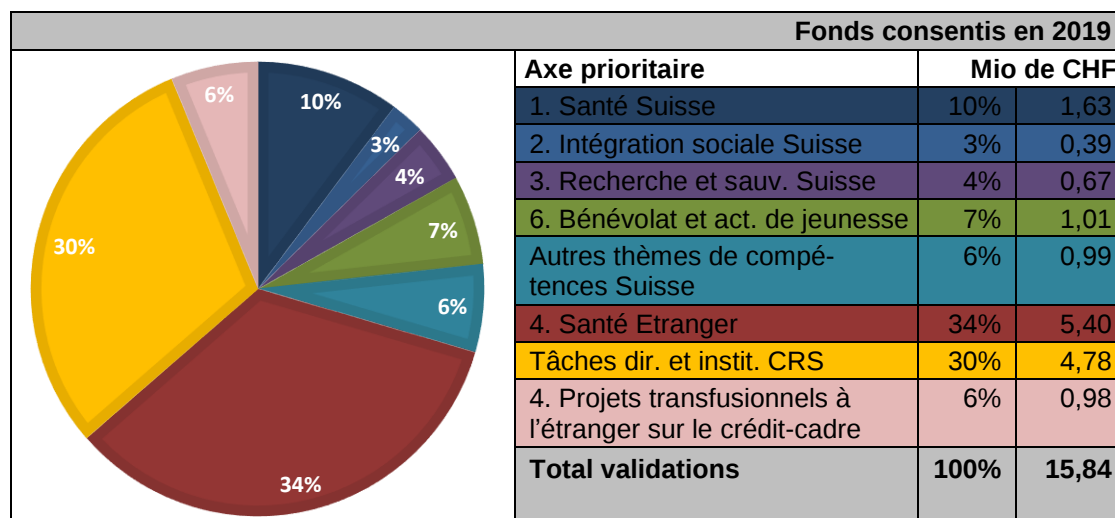
d) Projets validés en 2019

Les revenus nets directs ont atteint 13,3 mio de CHF en 2019. Le budget de dotation ordinaire a été majoré de 1,7 mio de CHF au débit du fonds libre «Garantie du budget de dotation», afin d'assurer aux responsables de projets une enveloppe minimale de 15 mio de CHF.

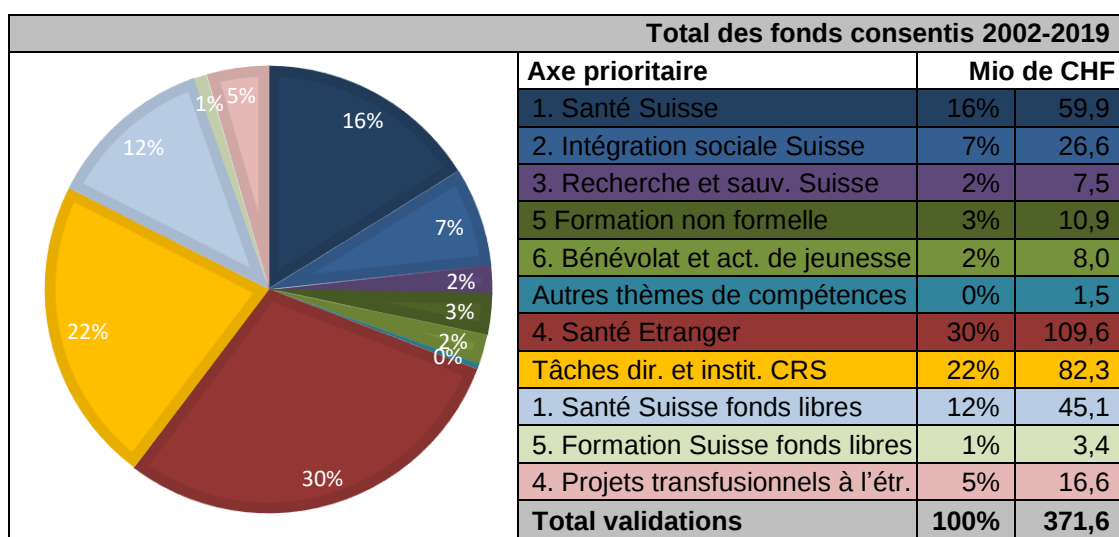
Quinze requêtes relevant du secteur Suisse et se chiffrant à 10,5 mio de CHF au total ont été soumises à la Fondation en vue d'un financement sur le budget ordinaire. Celle-ci a accédé à quatorze d'entre elles, parfois très partiellement, et en a renvoyé une pour remaniement. En tout, 4,67 mio de CHF ont été approuvés en faveur de projets en Suisse. Dans le secteur Etranger, une requête a été rejetée, et une contribution aux programmes de 5,4 mio de CHF allouée à la CI. La contribution fixe au CCR, qui se monte à 4,78 mio de CHF, a également été puisée au budget de dotation ordinaire. Enfin, un projet au débit du fonds libre «Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger» a été approuvé.

Axes prioritaires (AP)	Requêtes		Projets validés	
	Nb.	CHF	Nb.	CHF
1. Santé en Suisse	5	6 750 389	4	1 617 300
2. Intégration sociale en Suisse	3	464 179	3	385 679
3. Recherche et sauvetage en Suisse	3	671 200	3	671 200
6. Bénévolat et activités de jeunesse	3	1 684 486	3	1 010 709
Aucun axe prioritaire spécifique	1	989 000	1	989 000
Total Suisse	15	10 559 254	14	4 673 888
4. Activités à l'étr. dans le secteur Santé: contribution 2020 aux programmes	1	5 100 000	1	5 400 000
Aucun axe prioritaire spécifique	1	2 898 000	--	--
Total Etranger	2	7 998 000	1	5 400 000
Contribution fixe au CCR	1	4 780 000	1	4 780 000
Total sur budget de dotation ordinaire	18	23 347 254	16	14 853 888
Projets transfusionnels à l'étranger (AP 4)	1	983 250	1	983 250
Total 2019	19	24 330 504	17	15 837 138

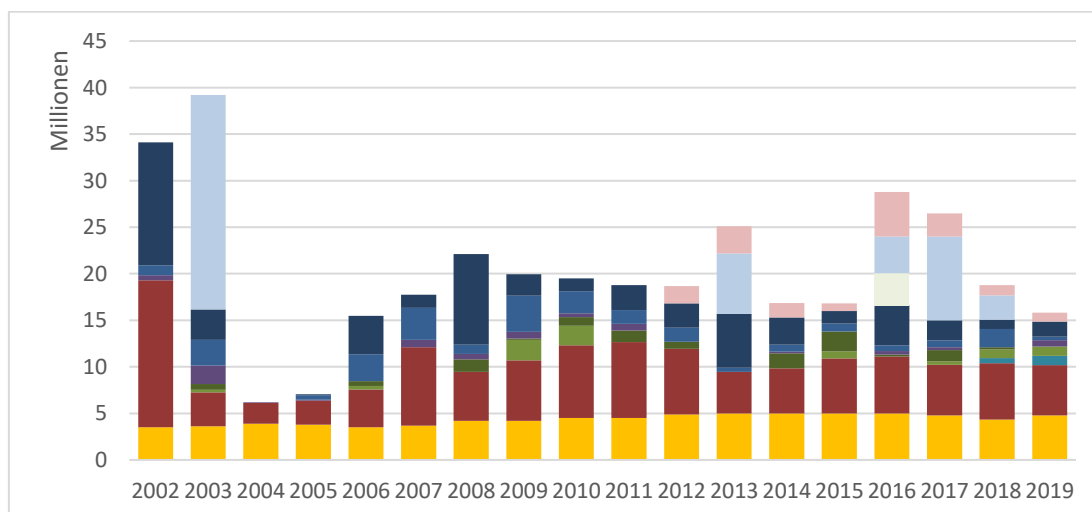
Fonds consentis en 2019 par axe prioritaire



La ventilation assez équilibrée du budget de dotation ordinaire entre projets en Suisse, projets à l'étranger et tâches dirigeantes et institutionnelles correspond à la pratique de longue date de la Fondation humanitaire. Depuis 2002, celle-ci a validé en tout 322 projets et initiatives à hauteur de 372 mio de CHF, dont 295 projets et activités (306 mio de CHF) au débit du budget ordinaire (114 mio de CHF en faveur de la Suisse, 110 mio de l'étranger et 82 mio des tâches dirigeantes et institutionnelles) ainsi que 27 projets et activités (65 mio de CHF) sur le capital libre (49 mio de CHF en faveur de la Suisse et 16 mio de l'étranger).



L'examen de la répartition au fil des ans révèle d'abord de fortes fluctuations du budget de dotation au cours des premiers exercices (cf. code couleur dans le graphique ci-dessus). L'instauration d'un nouveau dispositif réglementaire a permis, à partir de 2007, de lisser le budget. Depuis 2008, une contraction du budget ordinaire concomitante du recul des taux caractérisant la conjoncture économique est observée. Simultanément, la contribution aux tâches dirigeantes et institutionnelles a atteint 5 mio de CHF, c'est-à-dire le plafond autorisé, fixé à 30% des revenus annuels.



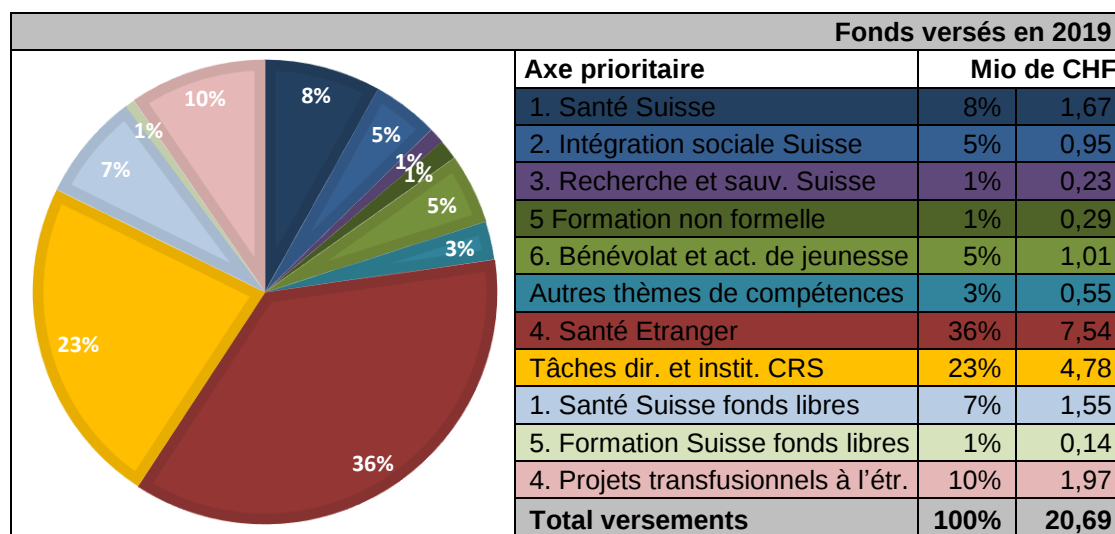
2.2 Suivi des projets et programmes validés

a) Mise en œuvre

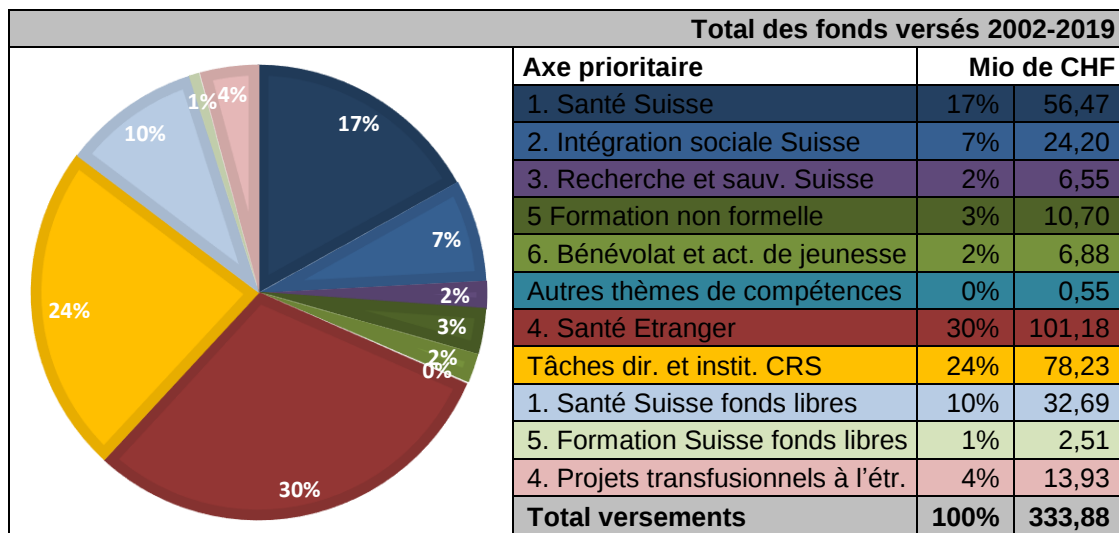
La Fondation humanitaire CRS assure un suivi des projets et programmes validés à travers une reddition de comptes annuelle. Pour les projets plurianuels, le versement d'une tranche annuelle est subordonné à l'examen d'un rapport intermédiaire sur l'exercice écoulé. A cet égard, les critères appliqués sont les objectifs, étapes et budgets définis par les requérants eux-mêmes dans le descriptif de projet. Les responsables de projet précisent si les activités prévues ont été mises en œuvre et si les objectifs intermédiaires formulés ont été atteints. Le décompte renseigne sur l'affectation des ressources financières, tout écart opérationnel ou budgétaire devant être justifié avec clarté. Le rapport fait aussi état des objectifs matériels et du budget de la période suivante. En cas de variation notable par rapport à la planification initiale, une requête doit être adressée à la commission des demandes en vue d'une révision.

La Fondation humanitaire peut ainsi vérifier et s'assurer que ses moyens sont affectés conformément à la requête approuvée, autrement dit en faveur des publics cibles, zones bénéficiaires et causes énoncés. Son activité allocative peut être suivie et représentée à tout moment. Quant au suivi de la mise en œuvre des programmes, il revêt la forme d'entretiens semestriels entre la direction de la CI et la commission des demandes de la Fondation humanitaire. Un rapport annuel circonstancié renseigne sur l'affectation des fonds de l'institution, si bien que celle-ci peut, dans le cas des contributions aux programmes aussi, suivre et représenter en tout temps son activité de financement.

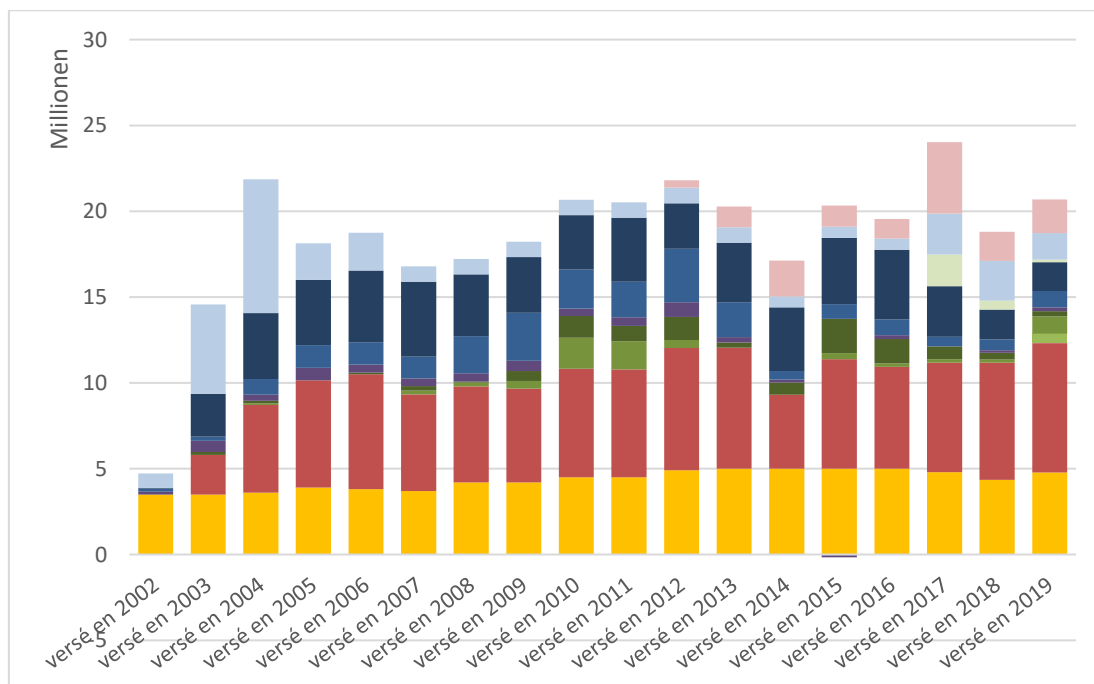
En 2019, la Fondation humanitaire a suivi 65 projets en cours ainsi que la mise en œuvre des programmes de la CI – autant d'interventions financées à hauteur de 20,69 mio de CHF au total, dont 3,66 mio de CHF provenaient du capital libre – et a versé une contribution fixe de 4,78 mio de CHF au CCR.



Depuis 2002, la Fondation humanitaire a financé en tout 314 projets et initiatives à hauteur de 334 mio de CHF, dont 27 initiatives (49 mio de CHF) sur le capital libre. Au total, 284 mio de CHF ont été prélevés au budget ordinaire, dont 105 mio ont été affectés à des projets en Suisse, 101 mio à des projets à l'étranger et 78 mio aux tâches dirigeantes et institutionnelles.



Par rapport aux validations, les versements au fil des ans offrent un tableau lissé, étant donné que les validations d'ampleur s'appliquent en général à des initiatives pluriannuelles qui occasionnent des versements sur plusieurs années (fonds de solidarité, GED, projets stratégiques).

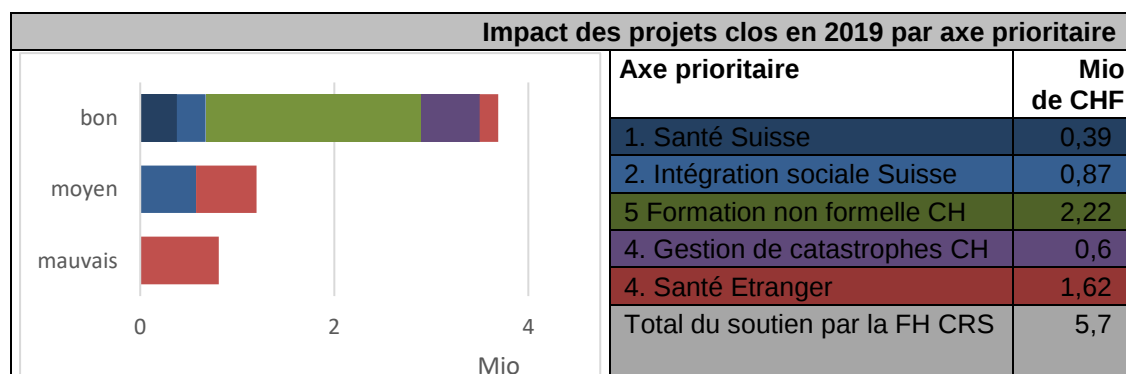


b) Impact

A travers le suivi des projets validés, dont les modalités sont précisées dans ce qui précède, la Fondation humanitaire peut rendre compte en détail du quand, du où et du comment de son activité allocative, c'est-à-dire des groupes cibles, des domaines thématiques et des axes prioritaires qui en bénéficient. Cependant, cela ne donne que la mesure de l'activité de la Fondation. Il est en effet beaucoup plus difficile de se prononcer sur l'impact des fonds investis.

Il convient à cet égard de distinguer l'impact de chacun des projets financés de l'impact global de l'activité allocative de la Fondation humanitaire. Ce dernier ne peut être mesuré en tant que tel, étant donné que la Fondation n'a pas d'objectifs d'impact propres auxquels les initiatives financées devraient s'arrimer. Les axes prioritaires définissent des domaines thématiques qui ne sont pas déclinés en objectifs d'impact. Cela laisse aux organisations de la CRS responsables de projet toute latitude pour fixer, dans les limites des axes prioritaires, leurs propres objectifs et critères d'évaluation. La Fondation humanitaire exige cependant que chaque demande de financement soit assortie d'un concept d'évaluation. Par ailleurs, des considérations sur l'utilité ou l'impact, sous la forme d'une évaluation ou d'une réflexion personnelle, sont attendues dans le rapport final. La Fondation peut ainsi garantir que chaque projet vise un impact et qu'il en rend compte. Des déclarations générales ne peuvent être faites que sur la base de l'auto-évaluation de l'impact, c'est-à-dire sur le nombre de projets dont l'impact est jugé bon, moyen ou mauvais ou ne peut faire l'objet d'une appréciation.

En 2019, douze rapports finaux ont été soumis sur des projets achevés, soutenus à hauteur de 5,7 mio de CHF par la Fondation humanitaire. Parmi ces derniers, quatre ont été mis en œuvre à l'étranger (1,62 mio de CHF) et huit en Suisse, qui relevaient de différents axes prioritaires: santé pour deux d'entre eux (0,39 mio de CHF), intégration sociale pour quatre (0,87 mio de CHF), formation non formelle pour un (2,22 mio de CHF) et gestion de catastrophes pour un (0,6 mio de CHF). L'auto-évaluation faisait état d'une réalisation des objectifs d'impact satisfaisante pour huit projets (3,67 mio de CHF), moyenne ou partielle pour trois (1,2 mio de CHF) et insuffisante pour un (0,81 mio de CHF). Il ressort du rapport final relatif à ce dernier projet que ses responsables ont tiré des enseignements de l'évaluation.



3. Détail des projets financés

En 2019, la Fondation humanitaire a suivi 65 projets en cours ainsi que la mise en œuvre des programmes de la CI – autant d'interventions qu'elle a financées à hauteur de 20,69 mio de CHF au total, dont 3,66 mio de CHF provenaient du capital libre – et a versé une contribution fixe de 4,78 mio de CHF au CCR.

3.1 Projets en Suisse

En Suisse, la Fondation humanitaire finance des projets de la CRS au niveau national, des AC CR, des organisations de sauvetage de la Croix-Rouge ainsi que de Transfusion CRS Suisse dans les trois champs d'action suivants: Santé et aide, Intégration et migration et Recherche et sauvetage. Ceux-ci sont reflétés par les axes prioritaires 1 à 3 de la Fondation humanitaire. S'y ajoutent des grands axes généraux, qui renvoient à des compétences, des ressources et des conditions fondamentales, qui sont centrales pour plusieurs organisations et champs d'action. En font partie les grands axes traditionnels tels que la formation, les activités de jeunesse et le bénévolat, mais aussi des évolutions récentes, p. ex. la transition numérique et les possibilités nouvelles qui en découlent. De tels grands axes se recoupent avec les axes prioritaires 5 et 6. La plupart des projets financés par la Fondation humanitaire portent sur plusieurs domaines, qu'ils se situent à la jonction de deux champs d'action (p. ex. offres de santé pour des personnes en proie à l'exclusion sociale) ou relèvent à la fois des champs d'action et des grands axes (p. ex. bénévolat dans le domaine du sauvetage). Aussi le rattachement à l'un des chapitres suivants pourra-t-il parfois paraître arbitraire.

a) Santé et aide

Projet AIDE

Les AC CR consolident les offres d'aide aux personnes âgées dans quatre domaines (aide aux personnes soignant un proche atteint de démence, service de visite et d'accompagnement bénévole, ouverture de permanences, création d'une offre de conseil de proximité). Il s'agit en outre de mettre sur pied une plateforme nationale de promotion de l'ensemble de l'offre. Au total, 49 projets partiels ont été cofinancés et réalisés dans ce cadre au sein des AC CR.

En 2019, quinze projets partiels des AC CR en vue de la création et du développement d'un service d'aide pour personnes soignant un proche atteint de démence étaient encore en cours de réalisation. L'accent a porté sur la pérennisation de l'offre après la fin du projet. Les AC CR ont négocié des contrats de prestations avec les autorités, adapté les tarifs et soumis des demandes de soutien à des fondations. De plus, la direction de projet a lancé un processus d'innovation avec le concours du groupe cible afin d'axer encore davantage les offres de soutien sur les besoins des proches aidants.

Garde d'enfants à domicile (GED)

La GED est une prestation d'aide des AC CR en faveur des familles. Elle consiste à dépêcher le plus vite possible au domicile familial une garde qualifiée qui s'occupe de l'enfant malade lorsque ses parents doivent travailler. Des enfants bien portants de parents malades sont également pris en charge. La prestation s'adresse avant tout aux familles en proie à une situation d'urgence, en particulier à celles cumulant les difficultés. L'intérêt de l'enfant est toujours prioritaire. La GED est financée depuis 2003 par la Fondation humanitaire; il s'agit du soutien le plus ancien et le plus important de l'institution.

En 2019, près de 120 000 heures de garde ont été fournies (contre 110 000 en 2018). Un contrat d'entreprise a été conclu au niveau national avec le Tribunal fédéral suisse, et un autre a été mis sur les rails avec une grande entreprise. Le net regain d'intérêt des sociétés pour la GED recèle un grand potentiel de développement et, du même coup, de pérennisation financière. Avec le concours de la direction du projet stratégique Aide aux familles et celui des organes de la CRS, le processus d'élaboration du prochain plan directeur GED a été défini.

Projet stratégique Aide aux familles

Le projet Aide aux familles est financé sur le fonds libre destiné à la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Il vise à étendre les offres des AC CR à l'intention des familles vulnérables. Sur la base des besoins de ce groupe cible ainsi que des expériences, compétences et ressources des AC CR, deux champs d'action prioritaires se font jour: développement de la GED et accompagnement à la parentalité.

En 2019, la plupart des AC CR participantes ont élargi leurs nouvelles offres de soutien à de nombreux parents et enfants vulnérables. Les associations cantonales prestataires se sont réunies deux fois pour échanger leurs expériences et définir des solutions en réponse à leurs défis communs. Un quatorzième projet partiel de l'AC CR de Bâle-Campagne a été validé en septembre 2019. Cependant, les fonds débloqués par la Fondation humanitaire en soutien à des projets de mise en œuvre n'ont pas été complètement affectés.

Projet stratégique Santé

Le projet stratégique Santé est également financé sur le fonds libre destiné à la mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS. Cette vaste entreprise prévoit une réflexion sur les orientations et priorités de la CRS en matière de santé et une redéfinition de celles-ci en vue de renforcer le domaine d'activités clés Santé. Le but premier consiste à améliorer la santé des individus et à compléter le système de santé publique. Le projet, qui comporte quatre domaines d'action, est mis en œuvre dans le cadre de projets individuels des organisations de la CRS.

Lors des deux échéances de dépôt de mars et d'août 2019, onze projets ont été soumis par 11 AC CR et un projet par le Siège de la CRS. Dix ont été validés et deux rejetés. Les contributions de soutien ont oscillé entre 60 000 et 140 000 CHF par projet. Les demandes de financement reflétaient de façon équilibrée les domaines d'action prescrits ainsi que les thèmes transversaux.

Permanence médicale Meditrina

«Meditrina» est une permanence médicale pour les sans-papiers gérée par la Croix-Rouge zurichoise. Elle assure la prise en charge médicale de base de personnes qui séjournent irrégulièrement en Suisse et qui n'ont pas d'assurance maladie, adresse si nécessaire ces dernières aux médecins de son réseau et veille à faciliter leur accès aux services de santé publique.

Depuis la mi-2019, «Meditrina» est reconnue par les autorités comme une structure médicale ambulatoire. Suite à une motion (prise en charge médicale de personnes privées d'accès au système de santé), des entretiens sur un soutien financier ont été conduits avec la ville de Zurich. La fréquentation de la permanence est restée élevée avec, en 2019, 359 patients bénéficiant de 1217 consultations (contre 373 bénéficiant de 1058 consultations en 2018).

Gravita (rallonge budgétaire nouvellement approuvée en 2019)

Destinée à dispenser une prise en charge globale à des migrants et à des réfugiés traumatisés, «Gravita» relève du dispositif d'intégration du canton de Saint-Gall et de ses communes. Sa démarche thérapeutique est fondée sur les derniers enseignements de la recherche sur le cerveau et le stress.

Les mesures structurelles engagées en 2018 se sont poursuivies en 2019. Depuis le 1^{er} novembre 2019, l'équipe, direction comprise, est de nouveau au complet et la situation stabilisée. Les contraintes budgétaires ont induit un recentrage de l'activité thérapeutique sur la clinique de jour. Très fluctuante, la fréquentation a atteint au second semestre un niveau proche de celui visé.

e-mental health pour réfugiés traumatisés

Le projet «e-mental-health» consiste à développer des solutions numériques assurant aux réfugiés traumatisés un accès facile, bon marché et à distance par smartphone et Internet à des informations, des modalités d'auto-prise en charge et des offres thérapeutiques basées sur le Web propres à les aider à gérer leurs séquelles traumatiques.

Les étapes ont été mises en œuvre en 2019 conformément au calendrier. L'équipe responsable du projet a procédé à une vaste revue de la littérature et à une analyse de marché sur les offres existantes. Les conclusions qui s'en dégagent ont été discutées en détail avec des spécialistes sous la forme de groupes focaux et d'entretiens. Engagée dès novembre, la phase de mise en œuvre consiste à développer conjointement avec des réfugiés en provenance de Syrie un premier prototype de l'intervention visée.

Post Trauma (TI)

Le projet «Post Trauma» de la Croix-Rouge tessinoise vise à assurer une thérapie spécifique aux mineurs non accompagnés qu'elle prend en charge. Cette offre a une efficacité avérée sur les traumatismes chez l'enfant. Près de trois ans après la première intervention, des résultats positifs sont rapportés en termes de sentiment de sécurité, d'estime de soi et de concentration.

La phase de projet de deux ans approuvée a été achevée avec succès en 2019. En tout, 127 personnes ont bénéficié d'une intervention, dont 86 en individuel et 41 au sein de sept groupes. Les participants ont été évalués à l'aide de la méthode IES-R (*Impact of Event Scale-Revised*), qui permet de mesurer

le stress éprouvé. L'échelle compte 88 points, un état de stress post-traumatique étant évoqué à partir de 33. Des succès éclatants ont été obtenus dans le cadre des thérapies: les scores initiaux, de 78 en moyenne (74 chez les participants aux groupes), ont été ramenés à 20 (23).

Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité vise à atténuer à travers une aide financière la détresse de personnes contaminées lors de transfusions sanguines. Expression de la sympathie de la CRS, il est alimenté par la Fondation humanitaire sous la forme d'une contribution annuelle.

En 2019, un montant total de 512 400 CHF a été versé à des personnes infectées par des produits sanguins de Transfusion CRS Suisse, contribuant à soulager les difficultés financières de 27 patients porteurs du VIH et de leurs proches ainsi que de deux patients hépatiques.

LIVES for BLOOD

A travers l'étude «LIVES for BLOOD», Transfusion CRS Suisse cherche à mieux maîtriser le risque de transmission transfusionnelle du virus de l'hépatite B (VHB). Le diagnostic biologique actuel doit être élargi grâce à la détermination de la réponse immunitaire cellulaire spécifique au VHB.

En 2019, l'objectif 1 de l'étape 1 a été atteint avec l'isolement des cellules T. La détection de cellules T dirigées contre le VHB chez des patients atteints d'hépatite B chronique a été affinée. L'étape 2 consistera à prélever et conserver de façon systématique des cellules T de donneurs de sang chez qui une infection à VHB est suspectée. Cela permettra dès le troisième trimestre 2020 de soumettre les échantillons à l'examen fondé sur la nouvelle méthode.

Help for vulnerable patients

Au cours des dernières années, le virus de l'hépatite E (VHE) s'est érigé en préoccupation majeure au regard de la sécurité transfusionnelle. Il constitue une menace notamment pour les patients vulnérables, personnes immunodéprimées en tête. L'étude «Help for vulnerable patients» vise à établir la réalité et l'ampleur du danger auquel des produits sanguins contaminés par le VHE exposent des receveurs de greffe sous immunosuppresseurs.

En 2019, cinq hôpitaux universitaires ainsi que l'Hôpital cantonal de Saint-Gall ont recueilli 6000 échantillons de patients qu'ils ont envoyés à Transfusion Interrégionale CRS. Jusqu'à fin décembre 2019, 80% des échantillons ont fait l'objet d'une recherche d'anticorps anti-VHE et d'ARN du VHE. Il s'est avéré que les porteurs du VHE étaient considérablement plus nombreux parmi les patients que parmi les donneurs de sang. Il s'agit à présent de déterminer comment les patients ont contracté le VHE, c'est-à-dire d'établir la part relative de la transmission transfusionnelle et de la transmission alimentaire.

Sang exempt de VHE

L'étude «Sang exempt de VHE» visait à établir chez les donneurs de sang la prévalence d'une infection aiguë par le VHE potentiellement transmissible afin d'orienter la stratégie relative au futur dépistage. Or la recherche du VHE a depuis été rendue obligatoire pour l'ensemble des produits sanguins. Le projet a donc été réduit à la pratique d'un «test de confirmation» sur tous les échantillons positifs, visant à vérifier la sensibilité du premier test, fondé sur l'ARN.

Jusqu'à fin 2019, 90 échantillons provenant de toutes les régions de Suisse ayant fait l'objet d'une recherche positive d'ARN du VHE ont été inclus dans l'étude. Les examens de base visant à déterminer les IgG et IgM anti-VHE ainsi que le titre du virus ont été réalisés dans le laboratoire de référence conformément au protocole d'étude. La méthode retenue pour le séquençage du génome du VHE était celle appliquée au séquençage du génome entier.

BioCAP (nouvellement approuvé en 2019)

Le projet BioCAP a été nouvellement approuvé. L'objectif à long terme consiste à assurer des conditions de transfusion des concentrés plaquettaires à la fois plus sûres pour le patient et cliniquement plus efficaces. L'étude en cours vise à vérifier *in vitro* la fonctionnalité, la viabilité cellulaire et la conservation des thrombocytes après biotinylation et entreposage à froid (4 °C au lieu de 22 °C). Au cas où l'examen donnerait des résultats positifs, le nouveau produit plaquettaire fera l'objet d'une étude clinique.

Structure de jour à Frick (AG) (nouvellement approuvé en 2019)

La structure gérée par la Croix-Rouge argovienne à Frick offre un accueil adapté, certains jours de la semaine, à 60 personnes âgées et atteintes de démence. Les bénéficiaires ont accès à diverses activités telles qu'entraînement de la mémoire, cuisine, chant et jeux. Une prestation également utile à des proches souvent très sollicités par la prise en charge d'une personne dépendante et qui bénéficient ainsi d'un répit. Suite à la suppression inattendue du financement, la Fondation humanitaire a alloué un financement transitoire.

b) Intégration sociale

Un pour un (BE)

L'offre «Un pour un» s'adresse aux réfugiés – individus ou familles – du canton de Berne. Des bénévoles les accompagnent sur des périodes variables, les aidant à gérer les contraintes du quotidien et à s'intégrer en Suisse. Ils leur transmettent des connaissances et des compétences pratiques, les aident à nouer des contacts et leur apportent un soutien administratif.

En 2019, 96 bénévoles sont intervenus 101 fois auprès de familles ou de personnes réfugiées. Ils les ont notamment aidées à se familiariser avec la langue, à résoudre des questions de la vie courante et à chercher un emploi. Lors de deux réunions et de deux formations de la CRS axées sur les interventions, les bénévoles ont échangé sur leurs expériences et leurs missions d'accompagnement, se sont formés et se sont rapprochés.

Eins zu Eins (Plus) (BS) (rallonge budgétaire novell. approuvée en 2019)

Un projet «Eins zu Eins» en faveur des réfugiés a été achevé avec succès en 2019 à Bâle. Ce projet triennal a donné lieu à la formation de 177 tandems actifs pendant au moins trois mois. Il ressort d'une évaluation que presque tous les bénévoles (98%) et les participants (96%) ont apprécié le projet ainsi que les expériences dont il a été l'occasion et qu'ils se sont bien entendus avec leur binôme. Parmi les bénéficiaires, 77% ont indiqué que ce suivi leur avait permis de se sentir mieux en Suisse.

Le recul des chiffres de l'asile à Bâle-Ville et l'opportunité d'étendre le soutien individuel à d'autres groupes cibles du canton ont donné lieu à un élargissement de l'offre à toutes les personnes qui, d'une manière générale, se débattent avec les contraintes de la vie quotidienne. La prestation est rebaptisée «Eins zu Eins Plus», et l'offre de tandems intégrée à «Sprungbrett», projet qui vise à favoriser l'insertion sur le marché de l'emploi.

Sprungbrett (BS)

Le projet «Sprungbrett» de Bâle-Ville vise à favoriser l'intégration professionnelle. De jeunes réfugiés de 15 à 25 ans disposant d'une maîtrise suffisante de l'allemand et vivant à Bâle bénéficient pendant un an d'un soutien individuel hebdomadaire destiné à les aider à accéder à l'emploi.

Ce projet clos pendant l'année sous revue a également fait l'objet d'une évaluation positive. Le nombre de mises en relation a légèrement augmenté par rapport à 2018, notamment grâce à une collaboration nouvelle avec l'aide sociale dans l'accompagnement d'une colocation de jeunes réfugiés en matière de formation et de recherche d'emploi.

Projet mentorat Perspektive Arbeit (ZH)

Le projet «Perspektive Arbeit» de la Croix-Rouge zurichoise procède d'une démarche semblable: des mentors bénévoles y dispensent un soutien pratique à la recherche de formation et d'emploi à des réfugiés reconnus ou admis à titre provisoire. Outre la relation d'aide, l'établissement d'une compréhension réciproque revêt une grande importance. Les tandems se rencontrent pendant un an à un rythme hebdomadaire.

En 2019, on a dénombré 104 tandems actifs et 3927 heures bénévoles fournies en faveur des jeunes réfugiés.

SALUTE – aide à la gestion du quotidien (BL)

Le projet «SALUTE – aide à la gestion du quotidien» de l'AC CR de Bâle-Campagne vise des personnes vulnérables, migrantes ou non, en proie à des difficultés sociales ou à des crises personnelles. Des bénévoles les accompagnent et les aident à acquérir une autonomie au quotidien.

En 2019 aussi, le programme «SALUTE» s'est déroulé de façon concluante, de concert avec diverses communes de Bâle-Campagne. La réalité montre que l'intégration de réfugiés est un processus qui prend plusieurs années. Un recentrage sur l'enjeu de l'insertion professionnelle était perceptible.

Accompagnement familial (BE)

Le projet «Accompagnement familial CRS» (anciennement «Accompagnement individuel CRS») de l'AC CR bernoise vise à assurer, sur mandat des services sociaux, un soutien individuel limité dans le temps à des familles et à des personnes issues notamment de la migration. L'encadrement est dispensé par une équipe multiculturelle dans les langues d'origine du public.

La phase pilote de l'accompagnement familial CRS s'est achevée pendant l'année sous revue. Le comité de la CRS Canton de Berne a décidé à l'unanimité d'inscrire cette prestation dans son offre régulière à partir de 2020. La hausse continue de la demande montre que celle-ci comble une lacune et témoigne de la qualité et du professionnalisme du travail. La couverture des coûts de l'offre sera en outre assurée.

Intégration – Bewegung und Begegnung (BS)

Le projet «Bewegung und Begegnung mit Asylsuchenden» de la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) de Bâle-Ville vise à rapprocher des personnes d'horizons divers au travers d'activités intégratrices. Sport et exercice font office de langage commun aidant à surmonter les barrières entre les personnes.

Conjointement avec les bénévoles, les réfugiés ont eu la possibilité en 2019 de nouer de nouvelles amitiés et de s'essayer à des activités sportives telles que patinage, arts martiaux ou ping-pong. En début d'année, le programme parallèle exclusivement destiné aux femmes a été réaménagé. Proposé dans un foyer pour femmes réfugiées, il était encore plus propice à l'échange, l'activité sportive ayant été suivie d'un temps de discussion ouvert.

Bewegung und Begegnung (AG)

L'offre «Bewegung und Begegnung» est également relayée par la CRJ argovienne. Sports d'équipe et autres activités collectives sont au programme de rendez-vous mensuels entre les bénévoles et les réfugiés. Le public cible est composé d'adultes, d'adolescents et d'enfants.

En 2019, 825 participants ont pris part aux après-midi sportives et ludiques, et près de 175 bénévoles sont intervenus dans le cadre de 61 rencontres.

INPUT (AG)

«INPUT» est une offre de la CRJ argovienne à l'usage des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA). Le but est de renforcer leur autonomie et leur capacité à se prendre en charge. Chaque mercredi, les bénévoles de la CRJ organisent une activité. Etant donné que les effectifs de RMNA reculent en Suisse, l'offre est depuis octobre 2018 ouverte à tous les jeunes requérants d'asile de la région d'Aarau.

En 2019, 51 manifestations réunissant quelque 421 participants ont été organisées en 2019 dans le cadre d'«INPUT», donnant lieu à 171 missions bénévoles et l'investissement de plus de 600 heures. En outre, une rencontre spéciale s'est tenue avec les participants et bénévoles de l'offre «Visites en EMS». Elle a permis à des seniors et à de jeunes réfugiés de partager un moment festif.

Appui scolaire pour familles défavorisées (AG)

Dans le cadre du projet d'aide aux devoirs, des bénévoles de la CRJ argovienne interviennent pendant leur temps libre auprès d'enfants de familles défavorisées. Le suivi des écoliers se conçoit sur une base régulière et dans la durée. Le recours à la prestation est gratuit. La Fondation humanitaire soutient l'élargissement de l'offre.

En 2019, 32 nouveaux appuis scolaires ont été organisés. Comme au cours de l'année précédente, le nombre de bénévoles et de mises en relation a nettement augmenté. Au total, 58 enfants et adolescents ont bénéficié de ce soutien extrascolaire en 2019 (contre 43 en 2018).

GoPeer TI

Le projet «GoPeer» de l'AC CR tessinoise vise à prévenir le mobbing et le cybermobbing chez les adolescents grâce à l'intervention d'élèves. Des jeunes âgés de 13-14 ans formés comme éducateurs de pairs partagent de façon autonome leur savoir dans leur établissement.

En 2019, trois écoles secondaires ont participé au projet, dont deux sur le thème «émotions et sexualité», et une troisième où l'accent portait sur les «dépendances». En guise de préparation, les jeunes pairs suivent une formation spécifique animée par des formateurs/-trices du projet et engagent avec leurs camarades une réflexion sur le sujet retenu. En tout, quelque 80 garçons et filles ainsi que 25 enseignants étaient associés.

Permanence d'accueil social (GE)

Depuis toujours, l'AC CR genevoise recueille et assiste des personnes vulnérables et démunies qui se tournent spontanément vers la Croix-Rouge. Le projet Permanence d'accueil social (PAS), qui centralise les offres existantes, répond à des situations de détresse aiguë par des prestations de conseil et de soutien.

La PAS a été de nouveau très sollicitée en 2019. Elle a assuré 2358 entretiens-conseils à 1425 personnes (contre 2457 à 1434 personnes en 2018). L'aide matérielle fournie aux bénéficiaires est restée très élevée, notamment sous la forme de bons d'assistance vestimentaire («Vêt'Shop») et alimentaire. La PAS a reçu de nombreux dons – habits, sacs de couchage, draps, produits d'hygiène, jouets, etc. –, qu'elle a distribués aux bénéficiaires selon les besoins.

Aide aux enfants défavorisés (GE)

Le projet «Aide aux enfants défavorisés» de l'AC CR genevoise regroupe différentes activités en faveur de ce public.

En 2019, 3284 enfants ont bénéficié d'actions du Centre d'intégration culturelle ou CIC (2886) et de la CRJ (398). Il convient de mentionner les livres d'enfants et les après-midi de contes bilingues au CIC, les cours d'initiation à la langue et aux us et coutumes de Suisse, les après-midi de détente et les offres de vacances ainsi que l'aide aux devoirs en faveur des enfants défavorisés.

Récolte de données *ante mortem*

Au cours des dernières années, le Service de recherches CRS a été sollicité par un nombre croissant de personnes qui ont perdu la trace de proches peu avant une traversée de la Méditerranée ou un voyage sur d'autres routes de l'exil. L'identification de personnes ayant péri dans de telles circonstances s'avère souvent très difficile. Elle repose sur le recoupement de données *ante* et *post mortem*. Il s'agit de donner au Service de recherches de la CRS les moyens de recueillir auprès des familles de migrants disparus domiciliées en Suisse des données *ante mortem* (DAM) et de soumettre aux Sociétés sœurs et autorités locales leur demande d'élucidation du sort des leurs.

La phase préparatoire s'est achevée en mai 2019 par un cours d'une semaine. La phase pilote a débuté en juin. Des cas enregistrés dans la base de données ont été sélectionnés et examinés au regard de leur conformité avec les critères du projet. Dans l'affirmative, les bénéficiaires ont été informés à l'occasion d'une rencontre personnelle de la possibilité d'enregistrement des DAM. Ceux qui le souhaitaient ont été interrogés une seconde fois en vue du relevé effectif des DAM dans le formulaire officiel. En tout, 23 bénéficiaires (familles ou personnes) ont été contactés en 2019.

Formation à l'interculturalité (FR)

Le projet «Formation à l'interculturalité» doit permettre de maîtriser le facteur interculturel et, ainsi, d'améliorer les interactions entre collaborateurs, bénévoles et migrants. La Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) dispensera cette formation en interne avant de l'ouvrir à d'autres organisations intéressées.

En 2019, deux journées de formation ont été animées respectivement à l'intention du personnel des boutiques Zig-Zag et des cadres de la CRF. La formation des animateurs bénévoles a été organisée et un groupe de travail constitué en vue de la rédaction d'une charte de la diversité au sein de l'association cantonale. Enfin, un flyer a été conçu dans le but d'ouvrir la formation à des publics externes, notamment à d'autres organisations, entreprises ou autorités.

Infobus (SO)

La Croix-Rouge soleuroise s'est dotée d'un dispositif à bas seuil mobile sous la forme d'une remorque aménagée, qui lui permet d'assurer une présence sur le terrain dans tout le canton. Ce type d'intervention procède d'une volonté de proximité accrue avec la population et d'accès facilité aux personnes vulnérables, défavorisées et socialement isolées. L'Infobus constitue un outil propre à combler les lacunes en la matière et, simultanément, à desservir un canton qui présente une grande discontinuité géographique.

L'Infobus de l'AC CR soleuroise, dont l'intérieur a été aménagé et l'extérieur arbore les sept Principes fondamentaux, est en état de marche depuis octobre 2019. Le véhicule a depuis été déployé quatre fois, notamment pour promouvoir le bénévolat à la CRS. Une exposition itinérante à l'occasion du 125^e anniversaire de la Croix-Rouge soleuroise est prévue en 2020.

Allemand deuxième langue dans les soins (SH) (nouvell. approuvé en 2019)

Le projet de la Croix-Rouge schaffhousoise vise à dispenser à des personnes allophones un bagage qui leur permettra d'être admis à la formation d'auxiliaire de santé CRS (AS CRS). Dans le cadre d'exercices pratiques au chevet de la personne soignée, les participants acquièrent des compétences linguistiques et, grâce à de nouvelles stratégies d'apprentissage et à une assurance renforcée, accroissent leurs chances d'accéder à un emploi dans ce secteur. Pendant l'année sous revue, l'AC CR schaffhousoise a organisé de nombreux tests de langue et deux cours.

SOMENTI – mentorat social (SH) (nouvell. approuvé en 2019)

Dans le cadre du mentorat social, des bénévoles interviennent auprès de personnes en proie à une crise personnelle, professionnelle ou liée à leur état de santé pour les aider à accéder à des structures sociales, sanitaires ou communautaires. La démarche relève du principe de l'aide à l'autonomie.

Pendant l'année sous revue, quelques nouveaux tandems mentor-mentoré ont été formés. Force est de constater que les situations de plus en plus complexes auxquelles les bénévoles ont été confrontés dépassaient parfois leur compétence, nécessitant une prise en charge intensive par la coordinatrice de la CRS.

Animation du Jardin des Capucins (FR) (nouvell. approuvé en 2019)

La paroisse de Bulle-La Tour souhaite ouvrir au public les jardins de l'ancien Couvent des Capucins à Bulle, jusque-là inaccessibles, et charger la CRF de l'animation. Des activités destinées à promouvoir la cohésion sociale et la conscience environnementale sont prévues. L'infrastructure est fournie gratuitement.

c) Recherche et sauvetage bénévoles

SSS – plan-cadre d'enseignement axé sur les compétences

Nombre de personnes évoluent en milieu aquatique dans le cadre de multiples activités. Le projet «Plan-cadre d'enseignement axé sur les compétences» de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) vise à créer des conditions d'offres de formation aussi ciblées que possible en vue de la prévention des noyades et du sauvetage aquatique.

En 2019, les compétences requises de la part de personnes investies d'un mandat de surveillance au bord de l'eau ont été définies et des modules axés sur les groupes cibles élaborés et expérimentés avec succès dans différents cadres pilotes – ce en collaboration étroite avec quelques hautes écoles pédagogiques (HEP) et Jeunesse et Sport (J+S). Spécifiquement destinés aux enseignants ainsi qu'aux moniteurs J+S, les modules testés en 2019 seront intégrés à l'offre régulière en 2020. L'avantage tient au fait qu'ils sont directement insérés dans les structures de l'institution concernée (HEP, offres de formation J+S) et sont ainsi accessibles à un plus grand nombre.

SSTS – formation élargie aux premiers secours pour chauffeurs de camion

Toute formation aux premiers secours destinée aux chauffeurs professionnels doit être adaptée à leurs besoins. C'est pourquoi la Société Suisse des Troupes Sanitaires (SSTS), en collaboration avec l'association professionnelle Les Routiers Suisses, a élaboré un perfectionnement sur mesure axé sur la pratique.

En 2019, 148 cours réunissant 1885 participants ont été organisés (contre 138 pour 1728 participants en 2018), dont 74% en Suisse alémanique, 24% en Suisse romande et 2% en Suisse italophone. Ils ont été animés par 22 formateurs de la SSTS qualifiés et certifiés, qui ont tous suivi la journée obligatoire de formation à Berne, permettant ainsi à la SSTS d'en assurer la qualité.

ASS – soutien au système de milice – projet partiel Comités

De concert avec ses associations cantonales et les sections de samaritains, l'Alliance suisse des samaritains (ASS) cherche à faire émerger, dans cette architecture complexe à trois niveaux qui compte un millier de sections, des solutions capables de délester efficacement le système de milice et de contribuer à pérenniser les prestations.

Achevé en 2019, le projet n'a pas encore donné lieu à un rapport final. Les objectifs n'ont toutefois été que partiellement atteints, et le remboursement d'un montant de 50 000 CHF a eu lieu en 2019.

ASS – soutien au système de milice – système de formation / assurance de la qualité de la formation

Le projet partiel «Cadres de formation» vise à remanier la formation des formateurs de l'ASS. Celle-ci doit répondre aux mutations de l'environnement ainsi qu'aux besoins des bénévoles et délester les cadres de sections.

Pendant l'année sous revue, l'adaptation et la mise au point des formations s'est poursuivie, et celles-ci ont été largement traduites en français et en italien. La brochure de formation est en cours d'élaboration; ses contenus et sa forme sont définis. Des entretiens sont en cours pour établir la façon dont le controlling de la formation continue doit être inscrit dans le nouveau concept global de gestion de la qualité du secteur Formation ASS.

ASS – évaluation du support didactique et du système de formation

Au cours des dernières années, la Fondation humanitaire a financé à hauteur de 7 mio de CHF divers projets de l'ASS en matière de formation (supports didactiques, cours, formation des formateurs). Les projets «Support didactique cours de secourisme niveau 1-3 IAS» et «Système de formation ASS» doivent être soumis à une vaste évaluation.

Le projet «Support didactique cours de secourisme niveau 1-3 IAS» a consisté à élaborer un support d'enseignement et d'apprentissage et à développer une plateforme didactique en ligne. En mai 2018, tous les moniteurs de l'ASS ont été invités à évaluer la plateforme didactique à l'aide d'un questionnaire en ligne. Les résultats ont permis d'identifier des potentiels d'amélioration et de procéder aux optimisations requises. L'impact des mises à jour a été mesuré conformément au calendrier en novembre 2019 dans le cadre d'un nouveau sondage. Les résultats sont réjouissants. La satisfaction des moniteurs s'est nettement accrue. Le projet «Système de formation ASS» a abouti à la création de nouveaux cours compétitifs, conformes à la nouvelle approche didactique au cœur de la formation d'adultes. Le projet n'étant pas arrivé à son terme en 2019, l'évaluation a été reportée à 2020.

ASS – augmentation des revenus liés aux prestations

Gage d'un renforcement de la présence des samaritains, ce projet de l'ASS vise à accroître le nombre de participants aux cours, de services sanitaires et de membres actifs. Plus la maîtrise des premiers secours est diffusée, mieux les urgences pourront être prises en charge.

En 2019, les projets partiels «Refonte du site Web / concept multisite», «Printshop» et «Promoset» ont été menés à leur terme comme prévu. Du fait du chantier stratégique en cours au sein de l'ASS, le lancement du grand projet partiel «Refonte de l'extranet» a été reporté à l'année 2020.

REDOG – mise en place d'un dispositif de collecte de fonds

La Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage (REDOG) forme et déploie des équipes cynotechniques en vue de la recherche de personnes ensevelies ou disparues. L'organisation étant arrivée aux limites de ses capacités de gestion honorifique, il est prévu de la doter au cours des années 2018-2020 d'une direction et d'une levée de fonds professionnelles.

Après la prise de fonction de la nouvelle directrice à l'été 2018, plusieurs chantiers ont déjà pu être traités en 2019. Un nouveau site Web a ainsi été conçu et mis en ligne. Une base de données des membres facilite la coordination des missions, et la levée de fonds a été nettement développée.

Soutien à court terme à l'ASS (nouvell. approuvé en 2019)

L'ASS se relève d'une période difficile. Des mesures d'urgence ont été prises en 2018 en vue de la stabilisation de sa situation. Simultanément, un vaste processus a été engagé en vue de sa réorientation. Une mission et une vision nouvelles ont été élaborées et adoptées par l'Assemblée des délégués 2019. Elles servent de base à la formulation d'une nouvelle stratégie 2021-24. Ce processus s'étend sur une durée approximative de deux ans. La Fondation humanitaire le soutient en débloquent les fonds nécessaires à l'embauche d'un gérant par intérim pour cette période, afin que le directeur de l'ASS puisse se consacrer en priorité au chantier stratégique et aux réformes requises.

Dès septembre 2019, Sven Leisi a occupé le poste de chef des affaires courantes par intérim. Le directeur a ainsi été rapidement délesté et l'équipe du secrétariat épaulée.

SSS – contribution aux Recommandations internationales en matière de premiers secours et de réanimation de la Fédération (nouvell. approuvé en 2019)

A travers une contribution active à la genèse des Recommandations internationales 2020 en matière de premiers secours et de réanimation, la SSS et l'ASS souhaitent se doter des compétences que requiert une activité fondée sur la preuve ainsi que du savoir nécessaire à la diffusion de compétences en premiers secours et en prévention de la noyade. En outre, l'inscription, sous la houlette de la SSS, de la prévention des noyades dans les recommandations vise à contribuer à la réduction de ce type d'accidents à travers le monde. Pendant l'année sous revue, des experts de l'ASS et de la SSS sont intervenus dans la genèse de ces Recommandations internationales 2020 en matière de premiers secours et de réanimation. Par ailleurs, un spécialiste de la SSS s'est associé à une personne de la Croix-Rouge américaine pour refondre le chapitre consacré aux noyades dans le cadre de cette réédition.

SSS – Ask the lifesaving network (nouvell. approuvé en 2019)

Au sein de la SSS, sauvetage aquatique et prévention des noyades mobilisent un grand nombre de personnes dotées de diverses compétences et connaissances techniques. Il s'agit d'assurer le partage de cette «intelligence collective» par un réseau autodidacte pris en charge par un logiciel déjà en service au CICR et à Swissolympics. Des bénévoles et intervenants employés par la SSS pourront ainsi mutualiser leur savoir et échanger les uns avec les autres. Ils auront accès en tout temps aux informations et connaissances utiles à leur activité. La charge de travail induite par le traitement de questions internes récurrentes s'en trouvera ainsi réduite. Le lancement du projet est prévu en 2020.

d) Grands axes généraux

Compétence transculturelle pour collaborateurs et bénévoles

Le projet «Compétence transculturelle pour collaborateurs et bénévoles des organisations membres de la Croix-Rouge» vise à diffuser largement la compétence transculturelle à l'échelle régionale. Il s'agit d'offres destinées soit directement aux intervenants soit aux formateurs des organisations.

En 2019, trois AC CR (FR, ZH, GE) ont bénéficié d'un encadrement en vue de la diffusion de la compétence transculturelle à travers des formations, des réflexions et un suivi des processus. En outre, quatre formations à la compétence transculturelle pour les bénévoles ainsi que cinq autres sur les traumatismes et l'exil pour des collaborateurs et des bénévoles ont été organisées. La formation de deux jours appliquée à la formation d'AS CRS a été dispensée deux fois à 30 formateurs en tout.

Centre de formation FR

Le bénévolat joue un rôle important en matière de migration / d'intégration. La CRF a ouvert un centre de formation à l'intention des bénévoles qui interviennent auprès de la population migrante pour lui enseigner le français et l'allemand. Il s'agit de leur proposer un encadrement et une formation de qualité, répondant à leurs besoins spécifiques et tenant compte à la fois de leurs ressources et de leurs limites en tant que bénévoles.

En 2019, la mise en service du Centre de Formation pour formateurs bénévoles en langue s'est poursuivie et a été finalisée. Le concept sera pleinement opérationnel à partir de 2020. L'entraînement et l'encadrement des bénévoles répondent tant à leurs besoins qu'aux objectifs de la Croix-Rouge. La réponse du canton de Fribourg à des demandes de subvention en vue de la poursuite du projet est encore attendue.

Projet stratégique Avenir Formation 2020

Dans le cadre du projet stratégique Avenir Formation 2020, les enseignements et recommandations qui se dégagent du rapport *Avenir Formation* sont analysés et appliqués en tenant compte des priorités et besoins des organisations de la CRS. Il s'agit de créer des conditions permettant à ces dernières de se maintenir avec succès sur le marché de la formation et de remplir leur mission humanitaire en faveur des groupes cibles.

Les organisations membres de la Croix-Rouge ont continué de publier leurs cours sur *redcross-edu.ch*, contribuant ainsi à la visibilité de la CRS. A compter du 1^{er} janvier 2020, l'exploitation de la plateforme de formation et l'administration des cours sur Tocco seront intégralement prises en charge par les utilisateurs: Siège de la CRS, ASS, AC CR, SSS et SSTs. En 2019, la plateforme didactique pilote *moodle-redcross.ch* a été mise en service et expérimentée dans 15 AC CR. A la différence de celle des organisations de sauvetage, *moodle* est destinée aux participants aux cours et non d'abord aux formateurs et offre des éléments interactifs (quiz, exercices ludiques, vidéos, etc.). Les résultats de l'analyse des professions et des besoins en vue d'une offre de formation «Garde d'enfants CRS» sont disponibles. L'élaboration d'un module de base est proposée.

Développement et transformation numériques (rallonge budgétaire nouvellement approuvée en 2019)

A la CRS comme à travers la société, l'enjeu de la numérisation revêt une grande importance. Afin d'éviter que, faute d'une stratégie numérique supérieure, les synergies soient trop peu exploitées et que les solutions individuelles absorbent trop de ressources, le développement numérique sera érigé en question supérieure. Le présent projet vise à préparer la transformation numérique au sein de la CRS en tant que projet comportant plusieurs volets et, conjointement avec les organisations de la CRS, de l'orienter dans un sens favorable de façon à ce que la CRS puisse continuer à faire figure d'acteur humanitaire majeur à l'ère numérique.

En 2019, sous le titre «Infrastructure et gouvernance numériques», des questions d'ordre supérieur ont été analysées et traitées. Simultanément, de premiers projets phares ont été engagés qui doivent livrer des résultats visibles. L'établissement des rapports relatifs au service des transports a donné lieu au développement d'une interface et au lancement de la version test d'une appli. L'interface Débiteurs a été mise en œuvre avec succès et l'harmonisation des adresses est en cours. Gestion des bénévoles, formation et service des transports sont autant d'autres thèmes qui ont été abordés dans le cadre d'ateliers.

Numérisation de la coordination de bénévoles

En matière de coordination de bénévoles aussi, la numérisation revêt une importance croissante pour les organisations membres de la Croix-Rouge. Après la conduite d'une analyse des besoins, le Siège de la CRS mène un projet pilote de deux ans consistant à planifier, mettre en œuvre et introduire une plateforme numérique destinée à moderniser et simplifier le travail des coordinateurs de bénévoles.

En 2019, une vingtaine d'entretiens ont été conduits avec des coordinateurs de bénévoles ou des bénévoles des AC CR afin de vérifier l'ensemble des processus impliqués et d'identifier ceux qui se prêtent à une numérisation. Sur la base des résultats, le Centre de compétences Bénévolat lancera un appel d'offres afin de trouver l'outil informatique répondant au mieux aux besoins indiqués. Le deuxième volet du projet a permis le recours à l'appli «Five up», qui facilite le rapprochement de particuliers et d'associations ou d'organisations employant des bénévoles. L'appli a été lancée en mars 2019, mais les efforts pour la promouvoir dans le public n'ont pas encore été très fructueux.

Plateforme d'information Bénévolat migration (nouvell. approuvé en 2019)

Les bénévoles qui interviennent auprès de migrants ou de réfugiés sont confrontés à des situations, des questions et des sujets difficiles. Ils ont besoin d'accéder facilement à des informations actuelles et fiables ainsi qu'à des possibilités d'échanges et de formation. Il est prévu d'aider les bénévoles, les instances coordinatrices ainsi que les organisations et les autorités opérant dans le domaine de l'asile et de la migration à travers une plateforme en ligne.

A la mi-octobre 2019, le développement technique d'une plateforme d'information nommée «Infobox Migration» a été lancé par le Web Office de la CRS. La mise en service officielle est prévue en mars 2020. Depuis début novembre, les contenus de l'Infobox Migration prennent forme.

Migration et bénévolat (nouvell. approuvé en 2019)

Le projet vise à étudier la pratique du bénévolat par les migrants depuis une perspective de recherche orientée action.

Les travaux ont démarré en août 2019. Le comité de pilotage externe et le groupe de participants des AC CR se sont rencontrés séparément en décembre 2019 afin de discuter des résultats de la revue de la littérature (module I) et de valider les approches méthodologiques qui seront appliquées aux groupes focaux et aux entretiens prévus en 2020 (module II).

Projet Volontaires Jeunesse (GE) (nouvell. approuvé en 2019)

La CRJ genevoise est soucieuse d'honorer et de renforcer l'engagement et le sentiment d'appartenance des jeunes bénévoles. D'une part, il est prévu de créer un «cursus honorum»: un «dossier du bénévole» formalisé permettra de consigner et, ainsi, de valoriser le travail fourni et les aptitudes acquises. D'autre part, il s'agit d'offrir à un petit nombre de bénévoles actifs et motivés la possibilité de brefs séjours dans d'autres Sociétés nationales, dans le but d'échanger sur les valeurs de la Croix-Rouge et les programmes en cours. Le projet débute en 2020.

e) Les projets en Suisse en chiffres

Les projets en Suisse en chiffres	Durée	Contrib. totale	Versements 2019
• AIDE	2013-20	7 909 553	937 866
• Garde d'enfants à domicile (GED)	2003-27	30 450 000	900 000
• Projet stratégique Aide aux familles	2017-20	3 950 000	0
• Projet stratégique Santé	2018-22	2 630 000	0
• Meditrina ZH	2010-20	1 995 834	189 750
• e-mental-health pour réfugiés traumatisés	2019-20	343 275	82 800
• Post Trauma (TI)	2018-19	118 000	60 000
• Fonds de solidarité	2004-23	15 500 000	650 000
• LIVES for BLOOD	2018-19	241 500	50 750
• Help for vulnerable patients T-CH	2018-19	203 550	0
• Sang exempt de VHE	2019-20	339 250	75 900
• Un pour un (BE)	2017-19	115 000	38 334
• Sprungbrett (BS)	2017-19	112 125	37 375
• Projet de mentorat Perspektive Arbeit (ZH)	2019-21	653 808	178 513
• SALUTE (BL)	2016-20	215 300	40 000
• Accompagnement familial (BE)	2015-19	620 934	18 645
• Intégration – <i>Bewegung und Begegnung</i> (BS)	2016-19	50 140	6438
• <i>Bewegung und Begegnung</i> (AG)	2019-21	117 835	47 577
• INPUT (AG)	2016-19	61 177	17 647
• Appui scolaire pour familles défavorisées (AG)	2018-20	53 859	19 487

• GoPeer (TI)	2016-19	68 310	20 240
• Permanence d'accueil social (GE)	2013-20	829 200	135 400
• Aide aux enfants défavorisés (GE)	2015-20	390 800	0
• Récolte des données <i>ante mortem</i>	2018-21	905 625	258 750
• Formation à l'interculturalité (FR)	2015-19	72 910	0
• Infobus (SO)	2019-22	211 468	64 515
• Plan-cadre d'ens. axé sur les compétences	2015-19	520 343	0
• Formation 1 ^{ers} secours chauffeurs camions	2016-19	216 918	0
• ASS – soutien au syst. de milice – comités	2015-18	201 066	0
• ASS – cadres de formation + qualité form.	2014-19	1 184 920	44 374
• ASS – évaluation du système de formation	2018-19	75 170	58 943
• ASS – augmentation revenus liés aux prest.	2016-19	382 595	18 964
• REDOG – mise en place collecte de fonds	2018-20	300 '000	100 000
• Compétence transculturelle OM CR	2017-21	275 310	57 385
• Centre de formation (FR)	2017-19	380 000	180 000
• Projet stratégique Avenir Formation	2017-20	3 420 000	141 150
• Numérisation coordination de bénévoles	2019-20	936 100	591 100
Rallonges budgétaires approuvées en 2019			
• Gravita	2015-20	1 700 275	154 150
• Rallonge budgétaire Gravita	2021	400 000	0
• Eins zu Eins (BS)	2016-19	105 800	17 250
• Eins zu Eins Plus (BS)	2019-22	108 000	22 000
• Développement et transformation numér.	2019	552 000	552 000
• Rallonge budgétaire Développement numér.	2020-21	989 000	0
Nouvellement approuvés en 2019			
• BioCAP T-CH	2019-22	1 037 300	119 600
• Structure de jour à Frick (AG)	2020-22	130 000	0
• Allemand deuxième langue dans les soins (SH)	2019-23	207 479	49 910
• SOMENTI (SH)	2020-21	50 000	0
• Animation du Jardin des Capucins (FR)	2020-22	70 200	0
• SSS – soutien à court terme	2019-21	374 000	78 000
• SSS – contribution aux Recommandations internationales en matière de 1 ^{ers} secours et de réanimation de la Fédération	2019-20	96 800	35 200
• SSS – Ask the lifesaving network	2020-22	200 000	0
• Plateforme d'information Bénévolat migration	2019-21	577 946	189 750
• Migration et bénévolat	2019-21	376 543	103 540
• Projet Volontaires Jeunesse (GE)	2020-21	56 220	0

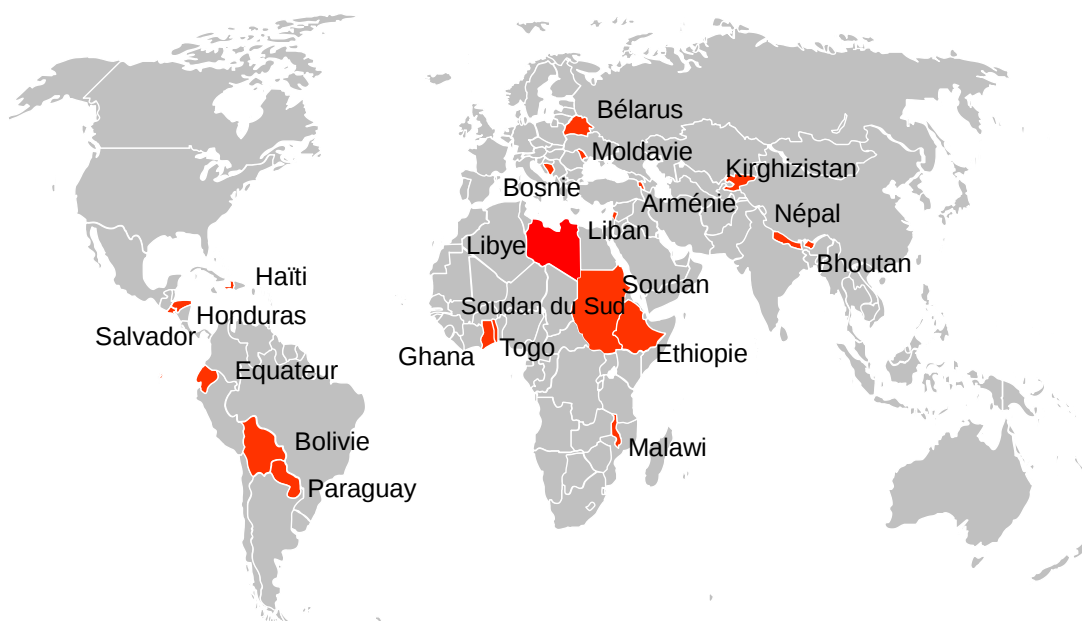
3.2. Contribution fixe au CCR

Outre le soutien à des projets, la Fondation humanitaire verse, en vertu de l'art. 4 al. a ch. 2 de son règlement, une contribution annuelle fixe au CCR. Celle-ci sert à financer des tâches dirigeantes et institutionnelles de la CRS, ce conformément au but a) de la Fondation. Le montant de la contribution est déterminé à moyen terme par le CCR lui-même, sachant qu'en vertu de l'art. 9 al. 1 let. f du règlement de la fondation, il ne doit pas excéder 30% des revenus dégagés. En 2019, une contribution de 4,78 mio de CHF a été versée.

3.3. Projets menés à l'étranger

Partie intégrante du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la CRS aide à l'étranger des personnes et groupes de population particulièrement défavorisés à vivre en bonne santé et à mieux surmonter les catastrophes. Cette orientation stratégique de la CRS est reflétée par l'axe prioritaire 4. Près de la moitié du budget d'aide de la Fondation humanitaire est affectée à des projets à l'étranger.

Vue d'ensemble des projets à l'étranger de la Fondation humanitaire



a) Mise en œuvre du programme 2019 de la CI

Comme exposé au point 2.1.b), la Fondation humanitaire est passée en 2018 du financement de projets à celui de programmes dans le secteur Etranger. Cela n'exclut pas la mise en œuvre de projets individuels concrets, mais les fonds pourront être affectés de façon souple là où les besoins sont les plus urgents et les chances les plus grandes. Il est en outre possible de s'atteler également à des tâches d'ordre supérieur. Pour la Fondation, le passage à la nouvelle logique se fera dans la durée, des projets plus anciens, validés avant 2018, étant encore en cours. Pour ces projets comme pour ceux financés sur le crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger, le versement de tranches de financement ultérieures continuera d'être subordonné à la remise d'un rapport intermédiaire annuel et à l'examen de l'avancement du projet. Par ailleurs, les rapports individuels seront progressivement remplacés par des entretiens semestriels approfondis sur la mise en œuvre des programmes entre la commission des demandes et la direction de la CI.

Pour 2019, une contribution aux programmes de 3,4 mio de CHF a été versée. Les projets réalisés au Ghana, au Togo, au Soudan du Sud, au Soudan, en Ethiopie, en Libye, en Equateur, en Haïti, au Honduras, au Népal, au Bélarus ainsi qu'au Kirghizistan sont passés en revue continent par continent ci-après.

Des temps forts et processus marquants ont émaillé l'agenda institutionnel en 2019. Il convient notamment de citer l'Atelier international IWS 2019, qui réunit tous les trois ans l'ensemble des collaborateurs de la CI de la CRS. Cette nouvelle édition a été marquée par l'élaboration du nouveau programme 2021-24 de la CI, qui devait aussi être soumis à la DDC jusqu'à fin 2019. Le programme 2021-24 vise à diffuser les solutions éprouvées et à favoriser l'innovation. Le développement des Sociétés nationales a été inscrit au nombre des champs d'intervention. Parmi eux, Santé et Prévention des catastrophes ont fait l'objet d'adaptations plutôt mineures. Cet accent accru sur le renforcement des entités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde permettra d'améliorer encore la durabilité des programmes.

En 2019, une synthèse des évaluations relatives à diverses interventions dans le domaine transfusionnel a été entreprise. Il en ressort que la CRS a largement atteint les objectifs fixés et qu'elle présente un taux de réussite élevé. Différentes propositions en vue de l'amélioration de l'approche technique ont été formulées par les experts. L'évaluation d'impact au Honduras a démontré que le projet de prévention des catastrophes à long terme conduit à Olancho avait contribué de façon avérée à la résilience d'une population vulnérable.

Du 4 au 12 décembre 2019 se sont tenues à Genève les réunions statutaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le 4 décembre, le Conseil de direction de la Fédération a désigné M. Jagan Chapagain à la fonction de secrétaire général de la Fédération. Le prix Henry Davison, qui récompense une contribution exemplaire à un monde plus humain, a été décerné à titre posthume à Annemarie Huber-Hotz. Il a été remis dans une ambiance chargée d'émotion à Charles Erik Huber, l'époux de la défunte.

L'Assemblée générale de la Fédération, qui a eu lieu du 5 au 7 décembre, a consacré l'admission de deux nouvelles Sociétés nationales: la Croix-Rouge du Bhoutan et la Croix-Rouge des Iles Marshall. La CRS a contribué de façon décisive à la création de la Société nationale du Bhoutan. Enfin, l'Assemblée a doté la Fédération d'une nouvelle orientation stratégique à l'horizon 2030. Ce document énonce trois objectifs (1. Tout le monde peut anticiper les crises, y faire face et s'en relever rapidement; 2. Tout le monde mène une vie sûre et saine dans la dignité et a des possibilités de prospérer; 3. Tout le monde se mobilise pour bâtir des communautés inclusives et pacifiques) et cinq défis (1. Changement climatique et crise environnementale; 2. Evolution des crises et des catastrophes; 3. Lacunes croissantes dans l'accès à la santé et au bien-être; 4. Migration et identité; 5. Valeur, pouvoir et inclusion).

A l'occasion du Conseil des délégués, qui s'est tenu le 8 décembre 2019 sous la direction de Peter Maurer, président du CICR, les délégués ont adopté des résolutions importantes qui façonneront l'avenir du Mouvement. Les mesures destinées à la protection de l'intégrité et de la transparence ainsi qu'à la bonne gouvernance des Sociétés nationales doivent être soulignées. En outre, l'Assemblée a confirmé l'existence de besoins accrus en matière de santé mentale de personnes confrontées à des situations de crise ou à des catastrophes ainsi que la nécessité d'une protection renforcée des migrants. La Conférence internationale, qui s'est tenue du 9 au 12 décembre 2019, a été consacrée à trois grands thèmes: 1. droit international humanitaire; 2. évolution des vulnérabilités; 3. confiance dans l'action humanitaire. Différentes résolutions et déclarations d'intention y ont été formulées et adoptées par les Etats et les entités du Mouvement.

b) Afrique / Moyen-Orient

Malawi – programme de santé

Dans le cadre d'un projet de santé communautaire intégré mis en œuvre dans les districts de Salima et de Mzimba, la CRS s'associe à la Croix-Rouge du Malawi pour améliorer l'accès aux soins médicaux, à l'eau potable, à l'hygiène et aux installations sanitaires ainsi que pour diffuser au sein des communautés des connaissances et de bonnes pratiques en matière de santé et d'hygiène. En 2019, la phase 2 a été close avec succès, l'évaluation finale indiquant de bons résultats en termes d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement et d'adoption d'un comportement favorable à la santé. Les puits forés sont bien utilisés et entretenus. Les cliniques mobiles ont desservi des régions difficilement accessibles en importants services de santé communautaire. Quelque 300 bénévoles ont assuré plus de 50 000 visites à domicile et ont diffusé en 2019 des messages de santé et d'hygiène auprès de plus de 30 000 membres des communautés et de 10 000 écoliers.

Togo – santé communautaire

Au Togo, il s'agit de renforcer la santé communautaire en dotant les communes de moyens leur permettant de maîtriser les problèmes de santé courants, en favorisant les structures collectives (clubs de mères, comités de

l'eau) ainsi qu'en soutenant les soins de santé périphériques.

De bons résultats ont été obtenus en 2019, notamment grâce au relais des clubs de mères. Le pourcentage des nourrissons âgés de 0 à 6 mois exclusivement nourris au sein a été relevé à 87%, et celui des enfants âgés de 6 à 24 mois bénéficiant d'une alimentation solide en complément à l'allaitement, à 58%. En outre, 1866 enfants atteints de paludisme ou d'affections respiratoires ou diarrhéiques aiguës ont été soignés à domicile par des bénévoles.

Togo – EAH III (contribution de programme 2019)

Le projet se conçoit comme un prolongement des interventions concluantes mises en œuvre conjointement avec la Croix-Rouge togolaise (CRT) depuis 2011. Il vise à réduire la morbidité et la mortalité dues aux difficultés d'accès à l'eau, à l'hygiène et à des installations sanitaires, notamment chez les nourrissons et les enfants de la région Centrale. Il s'agit d'une part d'induire l'adoption d'un comportement durable grâce à une formation pratique et, d'autre part, d'améliorer l'équipement des ménages, des écoles et des dispensaires de la région bénéficiaire en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Soudan du Sud – projet de santé intégré à Ikotos

Dans le comté d'Ikotos, la CRS aide la Croix-Rouge du Soudan du Sud (SSRC) sur les terrains de la santé communautaire, de l'eau et de l'hygiène (EAH), de l'alimentation et de la prise en charge psychosociale. Le programme est destiné à promouvoir la santé physique et psychique de la population autochtone et des déplacés internes.

Le projet a été achevé avec succès fin 2019. Pendant toute sa durée, 65 615 personnes ont bénéficié d'informations sur la santé (objectif: 35 000) et 27 716 ont été sensibilisées à des thèmes psychosociaux (objectif: 15 000) et, au besoin, adressées à des structures d'aide. Des messages sur l'eau et l'hygiène ont été diffusés auprès de 30 000 habitants (objectif: 30 000), favorisant un changement d'approche. Ces bons résultats témoignent de l'activité intense, du dévouement et de la bonne formation du réseau de bénévoles. La Croix-Rouge du Soudan du Sud jouit d'un fort crédit dans la région bénéficiaire.

Soudan du Sud – projet de santé intégré à Maiwut (contribution de programme 2019)

Dans le comté de Maiwut aussi, un projet de santé intégré est mis en œuvre dans le but de faire reculer la mortalité communautaire en assurant, à travers des mesures à visée préventive et curative, l'accès à des services de santé communautaire d'excellente qualité. En raison des hostilités qui font rage dans la région bénéficiaire, Maiwut a depuis dû être évacué et n'est actuellement approvisionné que ponctuellement en soins médicaux. Le projet se concentre désormais sur la construction d'un dispensaire (centre de soins primaires) à Udier, qui desservira un bassin de population de 20 000 habitants.

Ghana – réduction des risques de catastrophe (contrib. de programme 2019)

Sous l'effet du réchauffement climatique, feux de brousse, tempêtes et inondations se multiplient dans le nord du Ghana. Ces conditions favorisent la recrudescence de maladies infectieuses telles que méningite et choléra. La CRS s'associe à sa Société sœur locale et à l'agence étatique de protection contre les catastrophes pour aider les habitants à faire face à ces crises récurrentes.

La Croix-Rouge ghanéenne a bénéficié d'un soutien à l'élaboration d'une stratégie de gestion des risques de catastrophe et d'un plan de protection contre les catastrophes. Les communes se sont également dotées de plans de prévention de catastrophes. Des équipes spécialisées ont été formées et équipées à cette fin. Elles ont à leur tour réalisé des campagnes visant à sensibiliser les habitants à l'importance de se prémunir contre les catastrophes, de prévenir les épidémies, de s'adapter au changement climatique et d'éviter les feux de brousse. Afin de garantir la durabilité, les équipes interagissent avec les structures de gestion de catastrophes au sein du gouvernement national.

Soudan – santé scolaire Sennar (contribution de programme 2019)

L'équipement des écoles primaires de la région de Sennar en latrines et en dispositifs de lavage des mains vise à améliorer la santé des habitants du Soudan. Ces actions se doublent d'un travail de sensibilisation à l'hygiène auprès des enfants par les bénévoles du Croissant-Rouge soudanais (SRCS). Initiés aux règles d'hygiène, les écoliers les relaient auprès de leur famille.

En 2019, les chantiers d'approvisionnement en eau potable ont été achevés dans 34 écoles (31 forages nouveaux équipés de pompes manuelles et remise en état de trois pompes manuelles), onze d'entre elles ayant été dotées de latrines et treize de dispositifs de lavage des mains. Eau potable, hygiène, salubrité et mode de vie sain ont été au cœur de 141 séances d'éducation à la santé.

Ethiopie – développement de la Croix-Rouge de Moyale (contribution de programme 2019)

Un projet triennal consistant à développer la Croix-Rouge éthiopienne (ERCS) a été lancé début 2019 dans le but de donner à l'antenne locale de Moyale les moyens de fournir des prestations clés durables dans la zone frontière avec le Kenya, théâtre de conflits. Pendant l'année sous revue, la Croix-Rouge locale a recruté 8600 membres et a formé 163 bénévoles et collaborateurs aux Principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Bien que la mobilisation de ressources figure au nombre des priorités de l'ERCS, l'antenne n'est jusqu'ici pas parvenue à mettre sur pied un dispositif de premiers secours autofinancé ni à développer ses services d'ambulances. Les services communautaires de santé et de premiers secours (CBHFA) dominent toujours, avec plus de 3000 ménages interpellés par des campagnes de promotion de la santé.

Libye – accès à la santé communautaire (contribution de programme 2019)

Il s'agit d'intervenir dans cinq régions libyennes pour aider le Croissant-Rouge libyen (LRCS) à fournir des CBFHA à 15 000 réfugiés, déplacés internes et membres des communautés locales. La formation coordonnée des employés et bénévoles de la Croix-Rouge est un pan important du projet, qui est supervisé par la déléguée à la santé de la CRS auprès de la Fédération à Tunis.

En 2019, les collaborateurs au projet ont été employés et formés dans chacune des cinq antennes du LRCS. Ensuite, des évaluations communautaires ont permis de dégager les enjeux en matière de santé qui doivent revêtir un caractère prioritaire pendant la phase de mise en œuvre.

c) Asie

Bhoutan – création d'une Société nationale de la Croix-Rouge

Depuis 2012, la CRS aide le Bhoutan à se doter d'une Société nationale de la Croix-Rouge à travers des vérifications et des travaux. Le 8 mai 2017, après maints difficultés et retards, la Croix-Rouge du Bhoutan (BRCS) a été fondée officiellement à Thimphou en présence d'Annemarie Huber-Hotz, présidente de la CRS et vice-présidente de la Fédération.

D'importants jalons ont été posés en décembre 2019 avec la reconnaissance de la BRCS par le CICR et son admission au sein de la Fédération. A travers le déblocage de fonds à affectation libre en faveur de la création de cette Société nationale, la CRS a contribué de façon décisive à son émergence. En 2019, la BRCS a organisé une première assemblée générale et a pu consolider durablement son maillage à travers le pays avec l'élection de coordinateurs pour chacune des 20 associations locales de la Croix-Rouge. Des formations aux premiers secours ainsi qu'à la prévention de catastrophes et à la protection de l'environnement de même que le recrutement d'une spécialiste de la communication ont assuré reconnaissance et visibilité à la BRCS.

Népal – action communautaire EAH

Dans la région montagneuse du Midwest népalais, l'accès à l'eau potable est souvent limité. Conjointement avec la population, la CRS pose des conduites et construit des fontaines. Simultanément, les habitants sont sensibilisés à l'importance de l'hygiène pour la santé. L'amélioration de la salubrité et de l'approvisionnement en eau a entraîné un net recul des affections diarrhéiques à l'issue souvent mortelle. Le projet est mis en œuvre parallèlement au projet d'action communautaire de santé mentionné ci-après.

En 2019, les systèmes d'approvisionnement en eau de la région bénéficiaire ont été évalués avec les autorités et représentants locaux. Une allocation correspondante de la communauté a déjà permis d'aménager plusieurs systèmes nouveaux. Afin de garantir la durabilité de ces nouveaux équipements, des comités d'usagers de l'eau ont été constitués. Plusieurs ont déjà élaboré un plan de sécurité hydrique qu'ils mettent en œuvre en considération des mesures de gestion des risques de catastrophe. Grâce au projet, des campagnes de porte-à-porte ont été réalisées pour inciter les familles à améliorer leurs pratiques en matière d'hygiène.

Népal – action communautaire de santé (contribution de programme 2019)

Dans le Midwest népalais, la CRS œuvre à l'hygiène et à la santé. Afin de faire reculer la forte mortalité materno-infantile, la Croix-Rouge intervient dans les villages pour informer les habitants de l'importance du suivi prénatal, des règles d'une alimentation saine et des pratiques de soins aux nouveau-nés et enfants en bas âge.

En 2019, des séances régulières ont été tenues au sein des groupes de mères et dans les écoles afin de susciter une prise de conscience sur l'importance d'un suivi précoce de la grossesse et d'une prise en charge des naissances. Conformément aux directives du gouvernement, le projet a contribué à l'ouverture ou à la remise en service de diverses structures et, ainsi, à l'amélioration de la qualité des services de santé.

Kirghizistan – soins gériatriques

Le projet de soins gériatriques mené au Kirghizistan s'adresse à des personnes âgées démunies de Bichkek, Kara-Balta et Tokmok. L'amélioration durable de leurs conditions de vie passe par des mesures de promotion de la santé, l'intégration sociale et l'accès illimité à la santé publique.

La deuxième phase du projet a été achevée pendant l'année sous revue. Elle a permis à la Société du Croissant-Rouge du Kirghizistan (RCSK) d'élargir et de resserrer ses relations avec les ONG, le gouvernement et les universités dans le domaine de la prise en charge psychosociale et de l'intégration des personnes âgées. La RCSK a activement aidé le gouvernement à se doter d'une stratégie en matière d'âge et de santé articulée avec la sienne. Cela ouvre la voie à l'élargissement des prestations aux personnes âgées et vulnérables au cours d'une troisième phase grâce à l'engagement de la RCSK dans le domaine de la formation, le transfert / la division des tâches, la supervision et une meilleure coordination avec les services sociaux étatiques et le réseau de partenaires étendu. Cette troisième phase a commencé en 2019. Le nouveau concept permettra au RCSK de relever le nombre de bénéficiaires de 500 à 5000, d'optimiser la qualité des soins des services étatiques, de remédier aux doublons et d'étendre ses services à la région d'Issyk-Kul.

Kirghizistan – CBDRM (contribution de programme 2019)

Le projet vise à renforcer vingt communes rurales menacées ainsi que la ville de Talas. En outre, la capacité de réponse institutionnelle du RCSK comme acteur local majeur de la prévention de catastrophes doit encore être accrue. En 2019, cinq projets de réduction des dommages ont été achevés et des préparatifs ont été engagés en vue du lancement de trois autres projets au sein des communes ainsi que dans la ville de Talas en 2020. Les équipes locales de gestion de catastrophes (LDMTs) ont acquis une autonomie et les activités de réduction des risques de catastrophe (RRC) se poursuivront au-delà de la durée du projet.

d) Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes

Bolivie – santé communautaire

En Bolivie, la CRS s'associe à des organisations communautaires locales et aux autorités sanitaires pour doter huit régions reculées de systèmes de santé. L'accès à des prestations de qualité et à la prévention sont au cœur de la démarche.

Le début de l'année 2019 a été dominé par l'instauration du *Sistema Único de Salud*, qui assure à l'ensemble de la population un accès à des prestations de santé communautaire. La CRS en avait cofinancé d'importants travaux préparatoires. L'organisation de journées portes ouvertes dans les dispensaires s'est avérée une initiative très fructueuse. Concernant les efforts destinés à induire une modification des comportements, les stratégies *Educación par la Vida* et *Vida sin Violencia* se sont davantage imposées.

Paraguay – santé communautaire

Au Paraguay, la CRS œuvre de concert avec Tesãi Reka Paraguay (TRP) au renforcement de la capacité d'action des organisations paysannes dans cinq départements et contribue à améliorer l'état de santé de la population rurale. Depuis 2017, l'organisation du projet repose sur les zones de desserte des dispensaires (USF).

En 2019, 293 promoteurs/-trices ont mené des opérations de sensibilisation au sein des communautés villageoises et ont œuvré à leur rapprochement avec les USF. Pendant les périodes de fermeture des dispensaires, les promoteurs/-trices assurent les examens de contrôle élémentaires. Les activités de formation sur les questions de la santé sexuelle et reproductive et la santé mère-enfant ont également été au cœur des efforts.

Salvador – réduction des risques sanitaires et climatiques

Au Salvador, la CRS intervient conjointement avec sa Société sœur locale pour renforcer les activités de gestion de catastrophes et améliorer la santé de la population. Au cours de la deuxième phase sous revue, la région bénéficiaire a été étendue de 49 à 89 communes.

Le projet a été achevé avec succès en décembre 2019. Les 49 communes initiales du Bajo Lempa sont désormais autonomes et bénéficient notamment de structures communautaires opérationnelles, d'un meilleur accès à l'eau et à la santé et de mécanismes de gestion des catastrophes naturelles. Le soutien à la plupart des 40 communes nouvelles sera prolongé de trois ans dans le cadre d'un projet ultérieur.

Salvador – santé et intégration sociale

Dans quatorze communes particulièrement vulnérables de San Vicente et Tecoluca, un projet en faveur de la santé et de l'intégration sociale est mis en œuvre. L'accès à l'eau et à des installations sanitaires est amélioré, et des modifications positives des comportements sont encouragées dans les domaines de l'hygiène et de la santé reproductive. Également conduites dans les écoles, les activités sont étroitement coordonnées avec les autorités locales, notamment le secteur de la santé.

Des bénévoles intervenant au sein de l'antenne de San Vicente de la Croix-Rouge salvadorienne ont été formés au cours des dernières années et relaient désormais activement les activités. Une infrastructure de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usées sera aménagée en 2020.

Haïti – santé communautaire et pratiques alimentaires

Un autre projet mis en œuvre en Haïti vise à améliorer l'état de santé de la population de Léogâne. Il s'agit de réduire les risques de maladies d'origine nutritionnelle en sensibilisant les habitants, en assurant l'offre alimentaire et en renforçant le système de santé.

Malgré une insécurité persistante en Haïti, le projet a bien avancé pendant l'année sous revue et a été clos avec succès en décembre 2019. L'accent a notamment porté sur la consolidation des activités avec les acteurs clés: Croix-Rouge haïtienne (CRH), Unité Communale de Santé rattachée au ministère de la santé et sages-femmes traditionnelles.

Haïti – réduction des risques de catastrophe

En Haïti, la CRS est soucieuse de réduire les risques et de prémunir la population contre les dangers. L'analyse des risques naturels et la mise en place de formations contribuent grandement à améliorer la connaissance locale des dangers et à sensibiliser population et autorités à la nécessité d'une meilleure gestion des ressources.

Malgré le climat d'insécurité, les activités constitutives du projet ont bien avancé, notamment celles relevant de la prévention et de l'atténuation. Les mesures de prévention en vue de la saison cyclonique ont été menées en étroite collaboration avec la CRH et la protection civile. La sensibilisation des habitants a passé par des exercices de simulation communs qui ont permis à la CRH d'affirmer davantage son rôle clé.

Haïti – EAH III (contribution de programme 2019)

Le projet contribue à faire reculer la morbidité et la mortalité liées à l'eau, aux eaux usées et à l'hygiène dans sept zones rurales de la commune de Léogâne. Dans le cadre de ce projet aussi, l'instabilité qui sévit en Haïti et l'accès réduit à la population qui en résulte ont été sources de difficultés majeures en 2019. Ce contexte a eu un impact négatif sur l'aménagement de l'infrastructure (latrines, captages de sources, adduction d'eau), qui a été ralenti. En revanche, les activités de sensibilisation ont bien avancé.

Equateur – droit à la santé et RRC (contribution de projet 2019)

Le projet renforce les organisations régionales des Kishwas et des Huaoranis d'Amazonie ainsi que la population afroéquatorienne d'Esmeraldas, leur permettant de se rapprocher des instances étatiques et de réaliser avec elles d'importantes actions en matière de santé communautaire et de RRC.

En 2019, 144 communautés villageoises isolées ont bénéficié de prestations de santé. L'équipement des dispensaires et des équipes mobiles a été considérablement amélioré. En outre, la collaboration resserrée avec la Croix-Rouge équatorienne a donné lieu à des mesures de RRC telles qu'optimisation de l'analyse de l'exposition des villages, sensibilisation des communautés à leur vulnérabilité face aux risques naturels ainsi que création et renforcement de comités villageois de RRC.

Honduras – résilience grâce à la réduction des risques (contribution de programme 2019)

Le projet consiste à renforcer la résilience de communautés rurales du département d'Olancho.

En 2019, 100 communes (dont 25 nouvelles) situées dans quatre districts du département d'Olancho ont bénéficié du projet. Les préparatifs en vue d'un désengagement dans près de la moitié des communes à la fin du projet vont bon train. Ainsi, les structures communales (notamment les commissions de santé et de gestion des risques) ont mis en œuvre leurs plans d'action de façon quasi autonome, les ménages et écoliers ont appliqué les mesures d'hygiène et de gestion des risques, la plupart des régions à risque ont été identifiées et ont fait l'objet d'interventions, plusieurs hectares ont été reboisés et sécurisés et l'accessibilité ainsi que la qualité des soins se sont améliorées.

Honduras - PRODESUR (contribution de programme 2019)

Cet autre projet de renforcement de la résilience de la population est mis en œuvre dans quatre communes du département de Choluteca, dans le sud du pays, situées dans le «corridor sec».

En 2019, l'essentiel des efforts a porté sur le renforcement des capacités des organisations locales dans le domaine de la prise en charge de la santé et des risques de catastrophe naturelle. La coordination entre les acteurs et leur engagement se sont nettement accrus, de même que l'investissement de l'antenne locale de la Croix-Rouge hondurienne.

e) Europe

Bosnie-Herzégovine – aide et soins à domicile

En Bosnie-Herzégovine, la CRS met sur pied un modèle de soins à domicile qui se conçoit comme un complément des offres étatiques. La formation et la promotion d'auxiliaires de santé et de bénévoles intervenant au domicile des personnes âgées en constituent un pan important. Des groupes d'entraide et d'aide de voisinage se mobilisent en faveur des seniors.

En 2019, 38 infirmières et 35 bénévoles de cinq structures Croix-Rouge d'aide et de soins à domicile ont assuré 43 934 visites à 673 personnes. La contribution des administrations communales au financement a atteint 25-30% (contre 10-25% en 2018), celle des bénéficiaires s'établissant à 15-20%. Des personnes démunies ont bénéficié dans le cadre du service social de 3286 visites bénévoles de 1427 voisins membres des 35 groupes d'initiative pour un vieillissement actif. Le réseau pour un vieillissement actif des seniors a tenu sa première assemblée annuelle et a pris des mesures pour capter de nouvelles sources de financement locales.

Moldavie – âge et santé

Le projet vise les personnes âgées démunies en Moldavie. Il s'agit de pérenniser le modèle de soins à domicile établi au cours de la première phase et de l'étendre à de nouvelles communes.

Sept communes bénéficiant jusque-là du financement des services de soins à domicile par la fondation EPER ont, suite à une réduction massive de celui-ci, rejoint le projet en mai 2019. Des prestations sont ainsi dispensées à 1300 habitants de 22 communes. Plus de 100 000 visites ont été assurées par des professionnels, permettant d'éviter de nombreuses hospitalisations. Quinze communes se sont dotées de stratégies en faveur de leurs aînés. Plus de 300 initiatives locales ont été réalisées et quinze groupes d'initiative comptant 385 membres ont été à l'origine de 102 initiatives communautaires en faveur de 1640 seniors et membres des communautés.

Arménie – programme communautaire santé/social

Dans les régions de Shirak et de Lori, la Croix-Rouge arménienne aménage avec l'appui de la CRS un service d'aide et de soins à domicile au sein duquel elle mobilise activement des bénévoles. Outre la création de ce dispositif, le projet prévoit de renforcer la Société nationale sur le plan organisationnel.

La première phase du projet a été achevée fin 2019 avec succès. Un modèle

de soins à domicile intégrés a été conçu dont la mise sur pied est en cours dans les deux régions pilotes. Au total, 211 personnes dépendantes sont soignées et prises en charge par des infirmières, des auxiliaires de soins et des bénévoles de la Croix-Rouge. Vingt groupes d'initiative créés jusqu'à fin 2019 mettent en œuvre des petits projets, ce qui se répercute positivement sur la vie communautaire et l'intégration sociale.

Bélarus – vieillissement actif et en bonne santé (contribution de programme 2019)

Le projet vise, au niveau supérieur, à améliorer la santé et le bien-être de personnes âgées présentant une maladie chronique ou un handicap. Il s'agit, pendant la phase en cours, d'investir la Croix-Rouge du Bélarus (CRB) de la responsabilité propre du programme de soins à domicile et de vieillissement actif et ainsi, de pérenniser la démarche.

L'«entreprise unitaire» fondée par la CRB offre des formations rémunérées aux premiers secours et aux soins à domicile. En 2019, 46 ont été dispensées à 390 personnes. La stratégie de financement 2019-2020 de la CRB a été adoptée sur la base des résultats d'une étude de marché. Vingt-sept groupes d'initiative de seniors ont été associés aux soins à domicile: 329 bénévoles âgés ont dispensé un soutien psychosocial et des services sociaux à 323 personnes et 47 autres ont été mobilisés et formés afin de promouvoir la santé des personnes âgées dans les communes locales.

f) Crédit-cadre pour des projets transfusionnels à l'étranger

Le Conseil de fondation a approuvé en 2012 un crédit-cadre de 8,7 mio de CHF prélevé sur le capital libre pour le financement de projets transfusionnels à l'étranger. En 2015, le crédit a été alimenté de 10 mio de CHF supplémentaires. La Fondation humanitaire soutient ainsi dans le cadre de son but c) la priorité stratégique de la CRS en matière de transfusion sanguine.

Afrique – sang sûr

Chaque jour, des habitants de pays en développement meurent faute d'un approvisionnement en sang suffisant. La transmission transfusionnelle d'agents infectieux représente en outre un risque majeur, qui peut être conjuré par l'inactivation des pathogènes dans le sang total: une technologie fiable, économique, n'induisant aucune dépendance énergétique et facilement adaptable aux contextes locaux africains. Le projet est mené conjointement par Transfusion CRS Suisse SA et des partenaires externes.

Après la décision, arrêtée en 2018 suite à une évaluation des risques, de réaliser les études cliniques en Côte d'Ivoire plutôt qu'en Ouganda, quelques objectifs importants du projet ont été atteints en 2019. Les commissions d'éthique suisse et ivoirienne ont donné leur assentiment à l'étude clinique de phase 1. Le principal expérimentateur a reçu en décembre les documents nécessaires au lancement de la procédure d'homologation officielle auprès de la «Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires – Côte d'Ivoire». L'aménagement d'un laboratoire sur place a été entrepris.

IFRC GAP – soutien au VNRBD

Dépendant de la Fédération, le Groupe consultatif mondial sur la gouvernance et la gestion des risques pour les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge responsables de programmes de sang (GAP) œuvre notamment à l'amélioration du don du sang volontaire non rémunéré (*voluntary non-remunerated blood donation* ou VNRBD). Proposant un guichet unique aux Sociétés nationales dans le domaine du don du sang volontaire et non rémunéré, ce programme prévoit également le développement d'outils et de supports de formation ciblés ainsi que des activités de plaidoyer dans des discussions politiques de haut niveau à l'échelle mondiale.

En 2019, l'accent a porté sur le développement de supports de promotion du VNRBD et l'organisation de formations; d'autres avancées ont été accomplies dans les activités opérationnelles au Bangladesh et en Tanzanie, les pays pilotes retenus. En février, un atelier multirégional consacré au VNRBD s'est tenu à Bangkok. Il a été suivi par 47 participants intervenant dans le cadre de 21 programmes transfusionnels de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge menés dans les régions Asie-Pacifique et Proche-Orient/Afrique du Nord. Le GAP continue d'être un interlocuteur planétaire incontournable pour la promotion du don du sang volontaire, la fourniture de supports et la prestation de conseils.

Malawi – recrutement de donneurs

Au Malawi, il s'agit d'améliorer l'innocuité du sang grâce à une augmentation des capacités des collaborateurs et des bénévoles de la Croix-Rouge du Malawi (MRCS) et du Service de transfusion sanguine national (MBTS) ainsi qu'à une conscientisation accrue et des opérations de collecte plus efficaces.

La phase du projet en cours en 2019 s'est close sur de bons résultats. Dès fin novembre, 5462 unités de sang avaient été recueillies pour un objectif annuel de 4800, et plus de 50% des donneurs volontaires de la région bénéficiaire avaient fait plus d'un don, soit un résultat supérieur à l'objectif de 20%. Bien que l'approvisionnement en sang soit toujours insuffisant, le MBTS couvre globalement une part croissante des besoins. Dans les districts bénéficiaires, la couverture des besoins a été relevée de 52% (2017) à plus de 75% (2019) en moyenne.

Soudan du Sud – recrutement de donneurs et premiers secours

Le projet de la CRS au Soudan du Sud vise à faire progresser le don du sang volontaire. Il s'agit d'améliorer la compréhension de cette pratique au sein de la population de Djouba et d'accroître la propension au don.

En 2019, le rayon d'action du projet a dépassé Djouba pour s'étendre à Torit et Wau. Les équipes responsables des nouveaux sites ont bénéficié de l'expérience recueillie à Djouba et ont participé à des cours. La conscience de l'importance du don du sang a été renforcée par 520 campagnes d'information et 99 «blood drives». En tout, 1380 unités ont été prélevées. Afin d'assurer la maîtrise des gestes qui sauvent, 75 employés et bénévoles de la Croix-Rouge, 51 policiers de la route ainsi que des conducteurs de taxi et de taxi-vélocycle ont été formés.

Togo – Service de transfusion sanguine

Depuis 2017, la CRS intervient aussi au Togo pour y renforcer les activités transfusionnelles. Le projet comporte trois volets: mobilisation des communes en faveur du don du sang; intervention systémique en santé publique à travers la stratégie et le financement du Service de transfusion sanguine; accroissement de la disponibilité et de la qualité des produits sanguins.

En 2019, les 50 clubs 25 créés en vue de mobiliser des donneurs volontaires étaient actifs. Ils ont contribué de façon décisive à relever le nombre d'unités de sang recueillies à 12 830. La totalité des prélèvements ont été soumis à une recherche de marqueurs viraux (VIH, VHB et VHC) ainsi que de la syphilis dans le souci d'assurer la sécurité des receveurs.

Liban – sécurité transfusionnelle pour réfugiés palestiniens

La collaboration engagée avec la section libanaise du Croissant-Rouge palestinien (PRCS-L) vise à améliorer l'approvisionnement en sang des occupants palestiniens de cinq camps de réfugiés au Liban. Aux 450 000 Palestiniens bénéficiaires s'ajoutent, du fait de la crise en Syrie, des Syriens palestiniens et des réfugiés syriens.

Le projet a été clos à la mi-2019. L'essentiel des efforts a porté sur la gestion de la qualité des banques de sang dans les cinq hôpitaux exploités par le PRCS-L dans les camps de réfugiés palestiniens du Liban. Dans l'ensemble, des résultats satisfaisants ont été obtenus dans les principaux secteurs tels que processus standardisés et logiciel d'assurance-qualité, formation y relative et entretien de l'équipement compris. En plus, grâce aux vastes efforts consentis pour créer des capacités, des améliorations notables ont été apportées à la pratique clinique de la transfusion dans les banques de sang.

Liban – sécurité transfusionnelle pour le grand public

Un autre projet destiné à accroître la sécurité transfusionnelle est mené conjointement par la CRS et la Croix-Rouge libanaise (LRC). Il intervient à plusieurs niveaux: création de capacités de gestion et pérennisation financière, assurance-qualité, amélioration de l'infrastructure et lancement d'un programme de promotion du don volontaire non rémunéré.

En 2019, le plan de personnel élaboré l'année précédente avec Deloitte Management Consultancy a été mis en œuvre avec succès dans le cadre du projet. L'évolution positive de la collecte de sang s'est poursuivie: près de 30 000 unités ont été recueillies, soit une hausse de 25% par rapport à 2018. Conformément à la stratégie transfusionnelle du LRC, l'accent portera davantage au cours des prochaines années sur l'amélioration de la couverture des coûts, la mobilisation de ressources locales et la création d'un système de transport adéquat.

Honduras – soutien au Service de transfusion sanguine

Créé il y a plus de 25 ans, le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge du Honduras est aujourd'hui un grand pourvoyeur de sang: 60% à 70% des produits sanguins transfusés au Honduras sont fabriqués par lui.

En 2019, les activités constitutives de la première phase du projet se sont poursuivies, notamment l'acquisition d'équipements pour le centre de transfu-

sion sanguine, la formation du personnel et la promotion du don du sang volontaire et non rémunéré. Dans le courant de l'année, les plans de construction du centre de transfusion sanguine de Tegucigalpa ont été élaborés, si bien que la formulation des cahiers des charges et la recherche de fonds peuvent être engagées.

Moldavie – renforcement du Service de transfusion sanguine

Le renforcement du Service moldave de transfusion sanguine vise à garantir à la population l'accès à un sang sûr. Ouverture d'un laboratoire de référence à Chisinau, amélioration de la fabrication du sang grâce au recours à de nouvelles machines, utilisation de matériel jetable et formation de collaborateurs sont autant de moyens mis en œuvre à cette fin.

En 2019 s'est achevée la phase conceptuelle du projet en cours. L'assurance-qualité externe des tests de dépistage de pathogènes transmis par le sang est concluante. Le nouveau logiciel informatique est installé, les données de l'ancien ont été importées et le personnel clé a été formé. La formation du personnel médical au nouveau système d'hémovigilance a été en partie réalisée. La nouvelle phase du projet permettra de remédier aux lacunes. La part des dons volontaires et non rémunérés est passée de 85,4 à 93,2% des donneurs, soit une hausse de 7,8%.

Kirghizistan – don du sang volontaire non rémunéré (VNRBD)

La CRS aide le Croissant-Rouge kirghize (RCSK) à mettre en place un programme VNRBD, dont l'enjeu est la sécurisation quantitative et qualitative de l'approvisionnement en produits sanguins. La création d'un Service national de transfusion sanguine reposant sur des donneurs volontaires et sa pérennisation financière sont au cœur des efforts.

Après une augmentation rapide des donneurs/-euses de sang volontaires et non rémunérés en 2017-18, il est devenu évident que le système se heurtait à une contrainte difficile à lever sans une modification des conditions-cadres. La législation nationale prévoit que les produits sanguins provenant de donneurs familiaux / de remplacement sont gratuits, alors que le sang de donneurs volontaires non rémunérés est facturé aux receveurs. Aussi a-t-il été décidé d'attendre que les questions clés identifiées soient résolues pour embrayer avec la phase suivante du projet.

g) Les projets à l'étranger en chiffres

Projets individuels à la charge du budget ordinaire	Durée	Contrib. totale	Versements 2019
• Malawi – programme de santé	2015-19	1 175 000	200 000
• Togo – santé communautaire	2017-21	1 000 000	182 320
• Soudan du Sud – projet de santé intégré	2017-19	1 207 500	402 500
• Bhoutan – création d'une Société nationale	2012-20	713 000	142 600
• Népal – action communautaire de santé	2018-19	623 263	623 263
• Kirghizistan – soins gériatriques	2016-19	690 000	109 246

• Bolivie – santé communautaire	2014-19	1 707 250	354 160
• Paraguay – santé communautaire	2014-19	1 670 000	333 000
• Salvador – réduction des risques de catastrophe	2011-19	2 166 392	345 000
• Salvador – santé et intégration sociale	2018-20	500 000	101 091
• Haïti – santé et intégration sociale	2016-19	1 200 000	102 777
• Haïti – réduction des risques de catastrophe	2013-20	1 890 000	400 200
• Bosnie-Herzégovine – aide et soins à domicile	2013-20	1 986 800	250 000
• Moldavie – âge et santé	2011-19	1 730 479	250 '000
• Arménie – prog. de santé communautaire	2016-19	1 380 000	345 000
Crédit-cadre Projets transfusionnels à l'étranger			
• Afrique – sang sûr	2014-20	3 590 274	0
• IFRC GAAP – soutien au VNRBD	2017-19	468 750	142 354
• Malawi – recrutement de donneurs	2017-19	667 000	241 500
• Togo – STS	2017-19	575 000	0
• Liban – sécurité transfusionnelle Palestiniens	2012-19	1 296 050	0
• Liban – sécurité transfusionnelle grand public	2015-20	2 732 997	517 500
• Honduras – soutien au STS	2013-20	1 382 771	0
• Moldavie – renforcement du STS	2014-20	3 512 733	250 000
• Kirghizistan – VNRBD	2017-19	460 000	138 000
Rallonges budgétaires accordées en 2019			
• Soudan du Sud – recrutement de donneurs	2017-18	218 090	0
• Soudan du Sud – recrutement de donneurs et premiers secours phase 3	2019-20	983 250	681 245
Contribution de programme 2019			
Contribution de programme CI 2019, dont	2019	3 400 000	3 400 000
- Togo – EAH		- 308 000	
- Soudan du Sud – projet de santé intégré		- 165 '000	
- Ghana – réduction des risques de catastrophe		- 264 000	
- Soudan – santé scolaire Sennar		- 330 000	
- Ethiopie – développement d'une antenne		- 177 100	
- Libye – santé communautaire		- 175 900	
- Népal – action communautaire EAH		- 220 000	
- Kirghizistan – CBDRM		- 220 000	
- Haïti – EAH III		- 275 000	
- Equateur – santé communautaire		- 275 000	
- Honduras – résilience Olancho		- 330 000	
- Honduras – PRODESUR		- 330 000	
- Bélarus – vieillissement actif		- 330 000	
Nouvellement approuvée en 2019			
• Contribution de programme CI 2020	2020	5 400 000	0

4. Activité de placement: gestion de la fortune

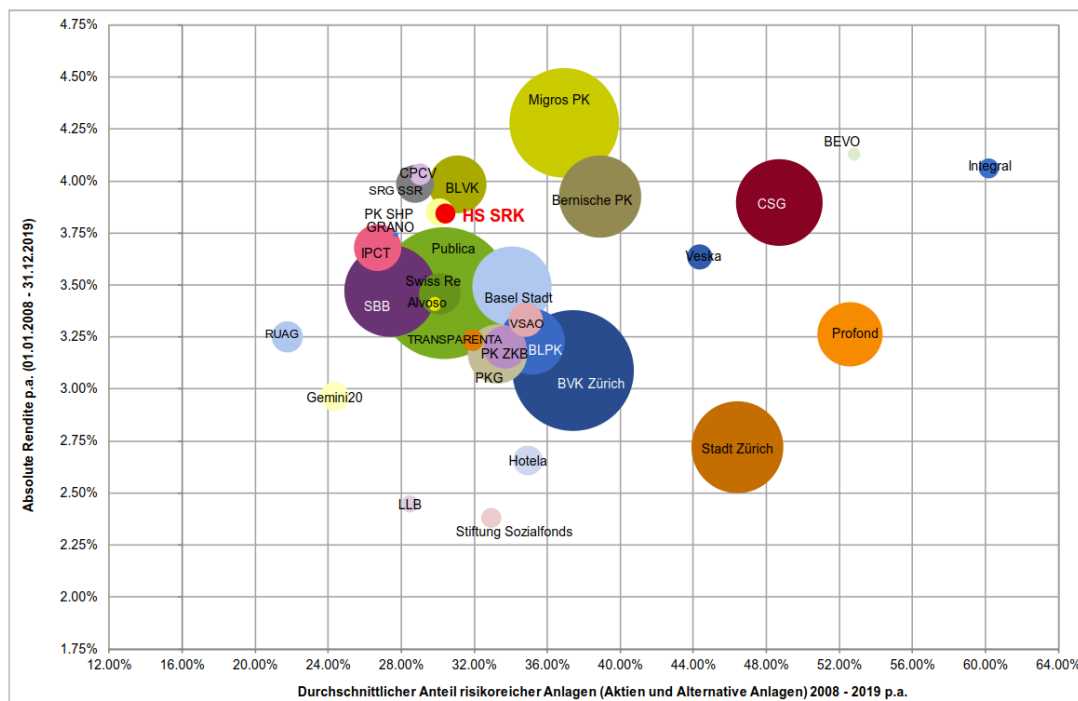
La Fondation humanitaire CRS ne peut réaliser ses buts que si sa fortune fait l'objet d'une gestion durable et optimale. Conformément au règlement de la fondation, le capital doit être préservé à long terme et des projets des organisations de la CRS peuvent être financés sur les revenus dégagés (dividendes, intérêts). Aussi le placement de fortune se fonde-t-il sur des règles professionnelles, telles qu'elles ont cours chez les investisseurs institutionnels. La commission des placements justifie des compétences requises. Son travail est en outre encadré par un expert externe. Le Conseil de fondation adopte la stratégie de placement et la réexamine régulièrement. La commission des placements procède à l'allocation tactique d'actifs à l'intérieur des marges admissibles et surveille la performance des différents gérants de fortune. L'ensemble de la fortune est actuellement investi dans le fonds Subvenimus.

4.1. Placements et revenus de la fortune 2019

Après un exercice 2018 décevant, les attentes pour 2019 ont été bridées par des incertitudes d'ordre économique et politique. Néanmoins, les principales catégories de placement ont évolué à la hausse dès le début de l'exercice et, malgré quelques revers passagers, aucune n'a enregistré de pertes. Début 2019, des perspectives conjoncturelles attrayantes ont laissé entrevoir un relèvement des taux. L'étonnante baisse des taux opérée par la Fed au premier trimestre et l'imitation de cette mesure par d'autres banques centrales ont ouvert la voie à une politique monétaire expansive qui a dynamisé les marchés du monde entier. Ni la guerre commerciale sino-américaine ni le Brexit n'ont durablement ébranlé ces derniers. Vers la fin de l'année, l'apaisement du conflit commercial, la persistance d'une faible inflation et des indicateurs conjoncturels (PMI) à la hausse leur ont insufflé un nouvel élan. De +30,6% (SPI) et +26,1% (MSCI World) respectivement, la progression des marchés d'actions en Suisse et dans le monde a été considérable. Dopées par des taux bas, les obligations ont, malgré des revenus négatifs, enregistré un rendement global de +3,1% (SBI® Total AAA-BBB). Avec une hausse de +20,7% (SXI Real Estate Funds Broad), les fonds immobiliers se sont de nouveau appréciés.

Avec +13,13%, la performance de la fortune de la Fondation a atteint son meilleur résultat des six dernières années, dépassant de 0,3 point l'indice de référence. La légère surpondération des placements réels (actions et immobilier) et le léger surcroît de rendement des gérants de fortune mandatés ont contribué à ce résultat. Le travail des gestionnaires de fortune a été constamment évalué sur la base de rapports, d'analyses et de présentations. Aucun changement ne s'est imposé.

Il ressort de la comparaison sur la durée qu'avec un risque nettement inférieur à la moyenne et sans placement illiquide, la Fondation affiche des résultats très réjouissants.

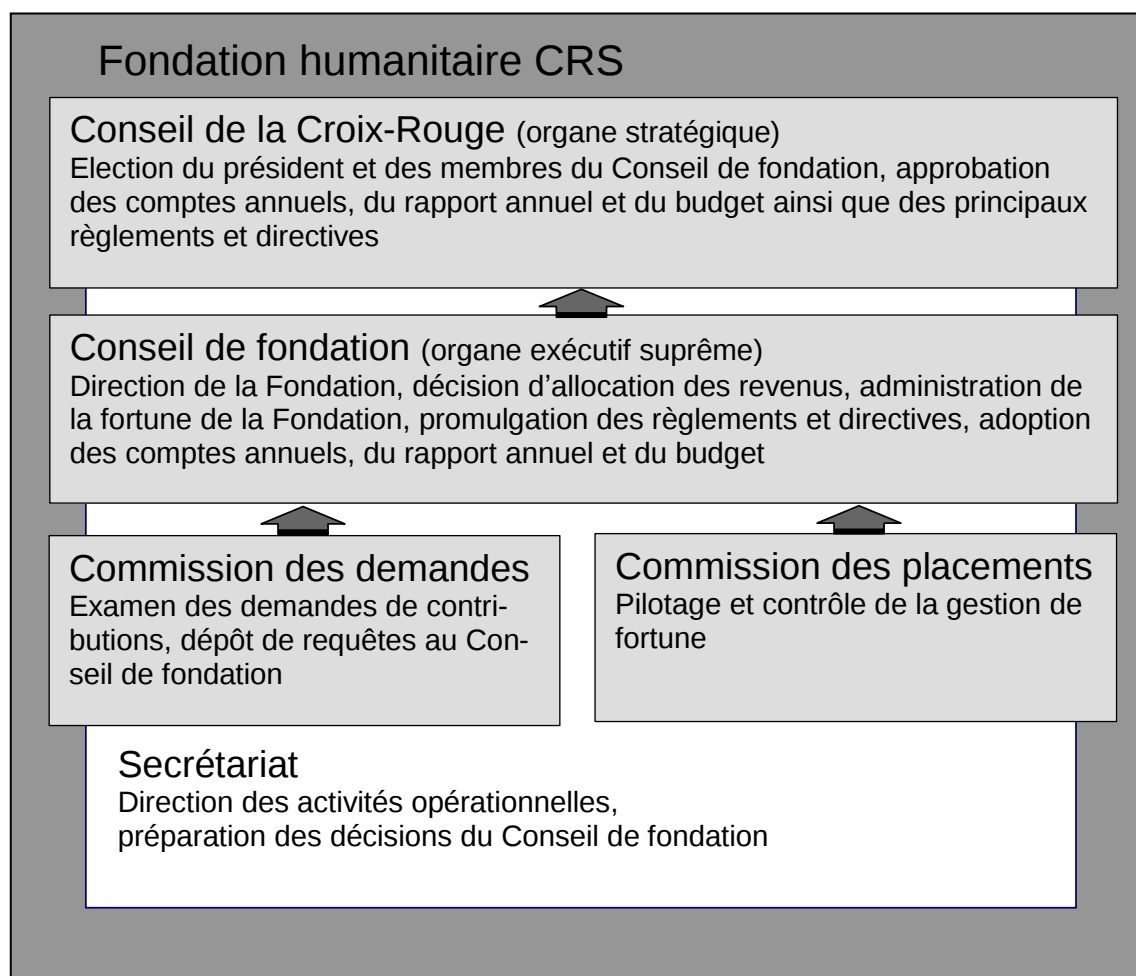


4.2. Perspectives pour 2020

Après l'euphorie de 2019, le désenchantement est programmé. Seule sa forme et son intensité sont encore inconnues. Le choix s'opère entre, d'une part, des placements dits sûrs tels que trésorerie et obligations avec des pertes garanties et, d'autre part, des placements en valeurs réelles rémunérateurs qui permettent de financer les projets, mais sont sujets à de fortes appréciations et donc grevés d'incertitude.

Les mesures prises à ce jour en vue d'endiguer la propagation du coronavirus ont paralysé les échanges commerciaux mondiaux. Une situation qui a provisoirement relégué au second plan la guerre commerciale, l'élection présidentielle aux Etats-Unis et les conflits militaires persistants. L'ampleur de l'impact économique et les principales victimes de la crise ne vont pas tarder à se révéler. La question décisive est celle-ci: à quel point les mesures de lutte contre le coronavirus doivent-elles être restrictives pour être efficaces? La marge de manœuvre des banques centrales – même si la Fed a déjà réagi – est limitée, et les entreprises avec une forte proportion de capitaux tiers sont exposées à un recul de leurs chiffres d'affaires. La forte appréciation de quasiment toutes les catégories de placements après l'excellent exercice 2019 entraîne une grande vulnérabilité des marchés. Indépendamment des fluctuations journalières de la fortune, les revenus générés par les placements dans les actions et l'immobilier constituent la grandeur de référence pour la Fondation.

5. Organisation de la Fondation humanitaire CRS



Conseil de fondation:

- Dieter Weber, président
- Max Cotting, vice-président
- Daniel Biedermann
- Reto Donatsch
- Caroline Duriaux
- Gérard Fischer
- Toni Frisch
- Markus Mader
- Christine Métrailler
- Peter Strohm

Secrétariat:

- Charlotte Gysin, directrice
- Cristina Moser, assistante

Commission des demandes:

- Toni Frisch, président
- Daniel Biedermann
- Caroline Duriaux

Avec voix consultative:

- Directrice

Commission des placements:

- Max Cotting, président
- Reto Donatsch
- Gérard Fischer

Avec voix consultative:

- Hansruedi Scherer, PPCmetrics
- Directrice

6. Chiffres clés en CHF

Actif au 31 décembre 2019	865 887 370
Revenus de la fortune Subvenimus (exercice du fonds 1.7.2018 – 30.6.2019)	13 684 244
• Revenu brut du fonds institutionnel Subvenimus	14 981 259
• Frais du fonds institutionnel Subvenimus	-1 297 015
Autre produit financier, distribution Charity Fund	44 031
Après déduction des charges	-434 444
• Charges administratives du secrétariat	-338 094
• Conseil de gestion de fortune, autres charges	-96 350
Revenus nets directs 2019	13 293 831
Relèvement au débit du fonds libre de garantie du budget de dotation	1 700 000
Total du budget de dotation ordinaire disponible	15 000 000
Dotations 2019 sur le budget ordinaire	14 853 888
• Projets et contr. de programme nouvel. valid. en 2019	10 073 888
• Contribution fixe 2019 au CCR	4 780 000
Dotations additionnelles 2019	983 250
• sur le fonds libre Projets transfusionnels à l'étranger	983 250
Total des dotations 2019	15 837 138
Abondement du fonds libre «Projets spéciaux CRS»	10 000 000
Versements provenant de provisions pour les projets (stratég.) approuvés	15 963 565
Versement de la contribution fixe au CCR	4 780 000
Total des versements 2019	20 743 565
Provisions pour projets (stratég.) approuvés	31 020 953
Fonds libres (dispositifs de financement additionnels)	28 482 738
• Projets transfusionnels à l'étranger	2 142 738
• Mise en œuvre de la Stratégie 2020 de la CRS	0
• Garantie Budget de dotation	16 340 000
• Projets spéciaux CRS	10 000 000
Total des provisions et des fonds libres	59 503 691

Les comptes annuels ordinaires de la Fondation humanitaire CRS ont été révisés par Ernst & Young, organe de contrôle. Ils sont consolidés avec ceux de la CRS.